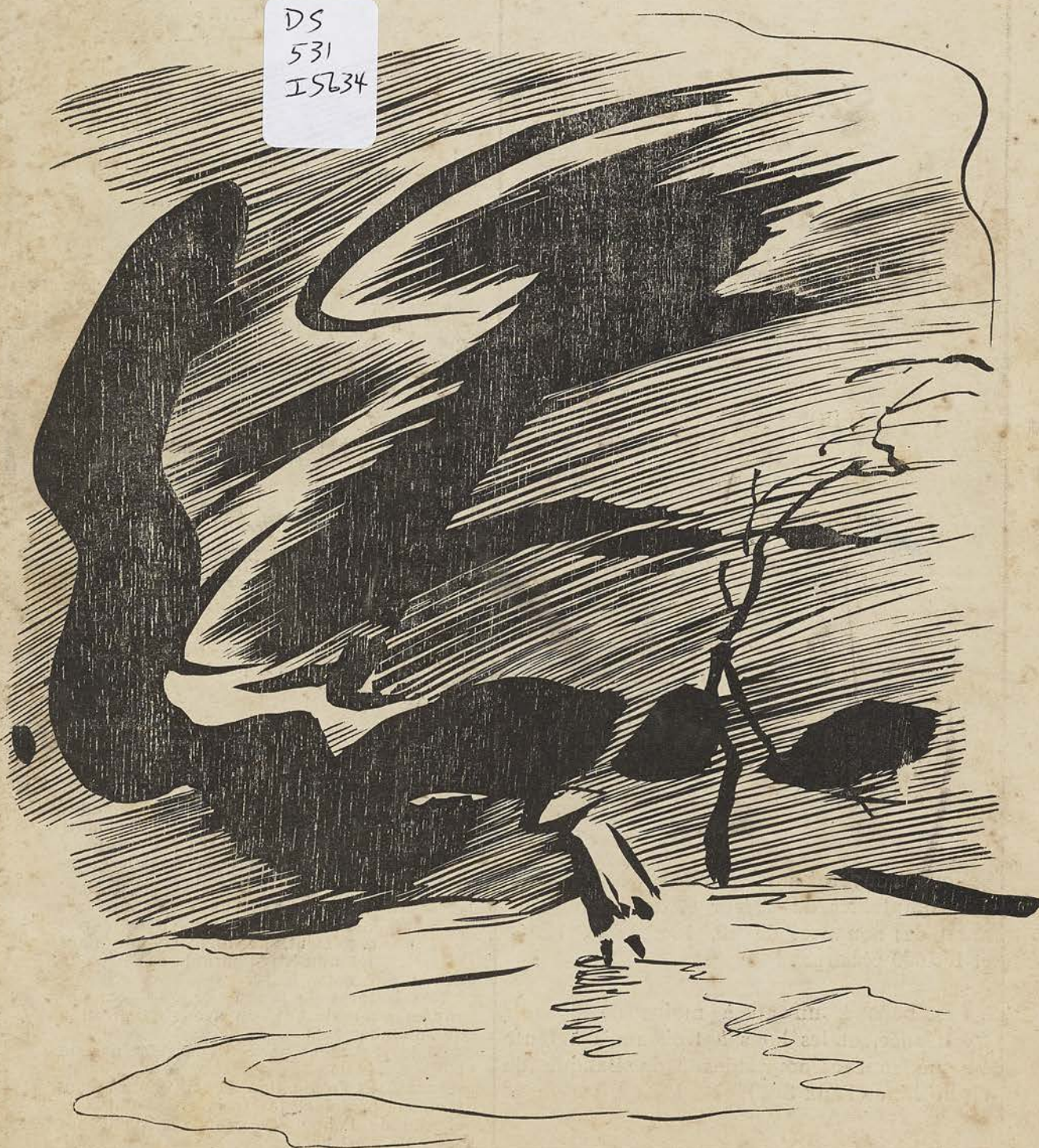


INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DS
531
ISL34



Orage d'été sur le delta tonkinois.

(Bois gravé de Manh-Quynh.)

VOTRE INTERET

VOTRE DEVOIR

*Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.*



Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

Taux d'intérêt annuel 2 %

BONS A UN AN

*émis à 98 \$ 00
remboursables
au pair à un an de date*

BONS A TROIS MOIS

*émis à 99 \$ 60
remboursables
au gré du porteur*

*au pair à trois mois de date
à 100 \$ 50 à six mois de date
à 101 \$ 00 à neuf mois de date
à 101 \$ 60 à un an de date*

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année - N° 204

27 Juillet 1944

Edité par

L'ASSOCIATION ALEXANDRE-DE-RHODES

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

Toute la correspondance, mandats, etc.
doivent être adressés à la Revue
« INDOCHINE »

6, avenue Pierre-Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 40 \$ 00, 6 mois : 25 \$ 00

Etranger :

Un an : 55 \$ 00, 6 mois : 35 \$ 00

Le numéro : Une piastre.

SOMMAIRE

Enquête sur les nouveaux destins de l'intelligence française. — Paysage des Beaux-Arts, par Pierre Du COLOMBIER.

Nos grands gouverneurs généraux. — Van Vollenhoven, par René DESPIERRES.

A nos lecteurs.

En vacances. — Cartes postales d'ici et d'ailleurs, par NGOH.

Les instruments de musique cambodgiens, par G. ROGER.

Le général Aymé est nommé Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine.

MM. Grandjean et Gautier, Résidents Supérieurs de 1^{re} classe.

Mœurs et coutumes du Viêt-Nam. — Notes sur les combats de coqs et de grillons, par D.

Etats d'âme, par Georges RIMANT.

Concours d'humour de la Revue « Indochine ».

En marge d'une traduction nouvelle. — Défense du « Kim Vân Kiêu », par M. R.

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné. Aucun règlement par acompte n'est accepté.

ENQUÊTE SUR LES NOUVEAUX DESTINS DE L'INTELLIGENCE FRANÇAISE

PAYSAGE DES BEAUX-ARTS

par Pierre du COLOMBIER

(*La France de l'esprit*, Paris, 1943.)

QUAND on veut se mêler d'établir un bilan des forces que possède aujourd'hui la France dans le domaine des arts, il est un phénomène primordial qu'on n'a point le droit de passer sous silence, c'est que, pendant la seconde partie au moins du XIX^e siècle, en droit et en fait, la France n'a cessé d'exercer sa primauté sur la peinture et la sculpture. Ce n'est pas une flatteuse supposition inspirée par l'orgueil national, mais une constatation qu'a faite le monde entier. Tous les grands mouvements, les vagues de fond qui ont remué cette mer sont partis de chez nous. La dernière a été celle de l'impressionnisme dont plusieurs maîtres, Renoir, Degas, Monet, étaient encore en pleine production en 1900, alors que Cézanne commençait à peine à atteindre une réputation qui n'a fait que grandir.

Cette position nouvelle, — car, depuis la Renaissance le rôle d'institutrice des arts n'avait jamais échappé, au moins en droit, à l'Italie, — la France a-t-elle su la garder au cours des années — presque un demi-siècle — qui se sont écoulées depuis 1900 ? Certes, et peut-être son primat a-t-il été plus incontesté que jamais. Comme centre de formation des artistes, Paris a remplacé Rome. Les étrangers ont afflué chez nous, certains sont ensuite retournés chez eux, d'autres se sont fixés en France, au point que vers 1925-1930, les critiques admettaient l'existence d'une « école de Paris » qui comprenait des peintres de toutes les nations ; au point, également, que l'on ne saurait écrire l'histoire de notre art sans tenir compte de plusieurs d'entre eux, de l'Espagnol Picasso, par exemple, qui exerça autour de lui une influence considérable. L'école française y a pris un certain ton de cosmopolitisme qu'il ne sied point de déplorer tant que d'aucuns l'ont cru.

★★

Dès avant la fin du XIX^e siècle se manifestaient diverses réactions contre l'impressionnisme, qui, à partir du moment surtout où son triomphe était assuré, ne pouvait échapper au sort commun.

L'histoire des années qui ont précédé la guerre de 1914 est pleine d'une curieuse fermentation. Les théories les plus aventureuses se poussaient, se succédaient. On les baptise de vocables en « isme ». C'est à ce moment-là aussi qu'ont été mis en lumière les hommes encore vivants qui jouent pour nous les patriarches de la peinture. Peu avant 1900, c'était le symbolisme, issu des leçons de Gauguin, et dont Maurice Denis s'était fait le prophète. Vuillard, qui vient de mourir, Bonnard, très âgé, mais dont l'art n'a rien perdu de sa jeunesse, y firent leurs pre-

mières armes. Le néo-impressionnisme s'illustrait du génie singulier et vite disparu de Seurat. Quelques années plus tard naissait le fauvisme, où militèrent Matisse, Marquet, Derain, Dufy, Vlaminck, Rouault, Dufresne. Vers 1908, éclatait la plus audacieuse de toutes les tentatives, celle du cubisme, qui eut en quelque sorte sa branche française avec Braque, sa branche étrangère avec Picasso. La plus audacieuse : car, chez Picasso du moins, le cubisme prétendait purifier la peinture, la purger de tout ce qui n'était pas ligne ou couleur, en faire un art non imitatif, ce qui fut la source d'un grave malentendu entre les peintres et le public.

Les années comprises entre les deux guerres, les premières surtout, ont été marquées par une prospérité matérielle inouïe pour les peintres. La spéculation des marchands et des clients était à son comble et ne favorisait pas toujours moralement ceux au profit desquels elle s'exerçait. Jamais on ne vit naître tant de génies, jamais on n'en vit tant avorter. Dans l'ensemble, la génération qui entra alors en scène et qui, aujourd'hui, dépasse la cinquantaine, a connu beaucoup de naufrages. Plusieurs de ceux qui la composaient avaient été marqués par le cubisme, ils s'en déprirent peu à peu, et ce cubisme, qui avait paru avoir révolutionné la peinture, trouva un modeste refuge dans les arts décoratifs. Dans le même temps, le goût des artistes, favorisé par la passion du livre illustré, amenait une belle renaissance de la gravure, où le nom d'André Dunoyer de Segonzac brille d'un particulier éclat.

Cependant, au cours de ces vingt années, une autre génération a eu le temps de se manifester aussi. Les aînés ont dépassé la quarantaine, on continue néanmoins à les traiter de « jeunes ». Mettons que ces hommes soient encore sur la pente ascendante, ils ont eu la vie plus dure que leurs prédécesseurs, car la crise qui a sévi depuis 1931 les a touchés durement. Ne le regrettons pas trop.

Les talents y sont nombreux, mais — est-ce défaut de perspective ou constatation d'un fait ? — il ne nous semble pas apercevoir chez eux des personnalités aussi marquantes, aussi entraînantes que chez leurs grands aînés. Quel est leur état d'esprit ?

Je crois distinguer avant tout une extrême lassitude des théories. Depuis les environs de 1925, un seul mouvement en « isme » a fait parler de lui, le surréalisme, et ce mouvement, d'origine littéraire et poétique, n'a touché aux arts plastiques que par accident.

Il semble encore que les peintres d'aujourd'hui s'inquiètent de réparer les ponts que les fauves et les cubistes avaient fait sauter à plaisir entre eux

et le public. L'art non représentatif est sans charme à leurs yeux, ils se sont remis à pratiquer des genres, comme le portrait, qui avaient été fort négligés. Et leurs dispositions paraissent réagir sur leurs aînés, à moins — ce qui est fort possible — que ces aînés n'aient fait le chemin tout seuls. Les récentes expositions de Matisse et de Dufy déconcertaient bien moins le public qu'aux environs de 1910, et ce n'est pas parce que le public s'y était habitué. On a vu Derain peindre de très classiques portraits et des paysages de Provence dont l'esprit ne différait point tant de celui de Nicolas Poussin.

La date de 1939 aura-t-elle pour la peinture une importance quelconque ? Bien fin qui l'affirmerait, les révolutions ne se faisant point dans les arts comme dans la politique ou l'économique. Si elle doit en tout cas en prendre une, nous ne le saurons que dans quelques années. De tels événements réagissent en chacun de nous suivant nos préoccupations, les peintres ont certainement réfléchi à la peinture. Peut-être le fruit de ces réflexions se manifestera-t-il un jour. Mais nous n'avons aucun lieu de leur demander de renier leur passé. Qu'ils continuent, et le prestige de la France, qui ne semble pas très menacé, se maintiendra.

★★

Le « paysage » de la sculpture française, au cours des premières années du siècle, offre un aspect tout autre que celui de la peinture. Là les falaises abruptes alternent avec les précipices, ici des pentes s'élèvent très haut, mais de façon progressive, harmonieuse. Un développement qui ressemble beaucoup à ce qu'avaient connu les époques passées. La vie ne fait certes pas défaut, mais les principes mêmes ne sont point, chaque jour, remis en question. Sans doute faut-il, pour une part, en attribuer le bienfait à ce que la sculpture est un métier qui s'improvise moins aisément que le métier de peintre et qui se prête mal à de certaines audaces : on hésite plus à gâcher un bloc de marbre qu'un carré de toile ou une feuille de papier.

La grande figure de Rodin se dresse, majestueuse, au seuil de l'époque. Le rénovateur de la sculpture n'a pas agi seulement par son exemple, mais par ses enseignements. Non qu'il ait été très enclin à former des élèves, mais il avait besoin d'aides, notamment pour la pierre dont le travail ne plaisait pas à ce modelleur passionné.

La plupart des sculpteurs qui ont fleuri dans les trente premières années du siècle, et plusieurs de ceux qui brillent encore, ont participé à cet admirable apprentissage. Depuis la mort de Bourdelle, qui, en dépit d'un goût discutable pour l'archaïsme, a créé quelques-unes des plus éloquentes sta-

tues monumentales de notre temps, le plus notoire des sculpteurs qui ont appris leur métier sous Rodin est Charles Despiau, avant tout bustier incomparable, dont les visages unissent l'intensité de vie à un style pur. Sur la jeunesse il a une influence profonde. D'aucuns ont reproché à cette influence de s'exercer dans le sens de la sculpture d'intérieur, de la sculpture de « cabinet », plus que dans le sens de la sculpture monumentale.

L'autre maître, aussi incontesté, est aujourd'hui Maillol, qui, âgé de quatre-vingts ans, achève dans son atelier de Banyuls une existence de sagesse et de labeur, Maillol qui ne doit rien à Rodin. C'est par la peinture qu'il commença, et le maître d'hier auquel il s'apparente le plus est Renoir qui, infirme, vers la fin de son existence, s'adonnait à la sculpture en faisant modeler sous sa direction ses statues par un praticien. Au rebours de Despiau, Maillol ne s'attache pas au visage humain et à ses particularités. Il est le maître des figures féminines isolées, grandioses, aux volumes puissants, aux jambes lourdes, d'une beauté générique et pourtant sensuelle. Le prestige de Maillol est universel, son rayonnement peut-être moindre en France qu'à l'étranger, et surtout en Allemagne et en Suisse.

Maillol et Despiau donnent à l'école française ses références essentielles, sa classe internationale, comme on dit, mais ils n'ont rien stérilisé autour d'eux. Aussi vivaces que nombreux, les sculpteurs de tous âges se pressent pour leur faire cortège. Une robuste santé morale se dégage des expositions où ils se réunissent. Cependant, par paradoxe, les monuments de valeur sont rares en France, tant parce que les commandes ne sont pas allées aux meilleurs que par une sorte de désintéressement des meilleurs à l'égard du problème fondamental de l'union de la sculpture et de l'architecture. On ne l'a que trop constaté lorsqu'il s'est agi de commémorer la guerre de 1914-1918. Cependant sous l'impulsion d'âinés comme Pierre Poisson, il semble que les jeunes reprennent conscience du rôle décoratif de la sculpture. Une étude approfondie des parties plus secrètes de leur art corrige ce que cette tendance pourrait avoir de périlleux.

La suppression récente d'un certain nombre de fâcheuses statues de bronze a créé un champ d'activité inattendu à la génération qui vient. Car cette suppression a libéré de beaux emplacements qu'il faudra garnir, non d'œuvres du même genre, mais de morceaux propres à embellir les villes au lieu de les enlaidir. Si les pouvoirs publics savent choisir, il ne manquera pas de sculpteurs pour répondre à leurs intentions, et tout permet de présager que ces sculpteurs ne failliront pas à leur tâche, car ils sont à la fois assez humbles et assez fiers pour se plier à un programme bien tracé et pour s'y donner tout entiers.



NOS GRANDS GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

VAN VOLLENHOVEN

par René DESPIERRES

Jooost van Vollenhoven naquit à Alger, le 21 juillet 1877. Il était d'ascendance hollandaise.

Après des études au lycée de cette ville, il s'embarqua comme pilotin pour faire le tour du monde, mais il ne tarda pas à abandonner ce métier pour suivre les cours de la Faculté de Droit d'Alger.

Il accomplit, de 1900 à 1901, son service militaire au 1^{er} zouaves, puis entre à l'Ecole Coloniale. Il en sort « major » en 1903. Cette même année, la Faculté de Droit de Paris couronnait sa thèse de doctorat sur le « fellah algérien ».

Sa carrière se dessine et avant même qu'il fût nommé rédacteur, le ministre des Colonies, M. G. Doumergue, l'attache à son cabinet.

Il devient successivement et très rapidement — tant sa valeur le distingue — chef-adjoint du Cabinet du ministre des Colonies, professeur à l'Ecole Coloniale, secrétaire général de l'A.O.F. (1906), gouverneur intérimaire de la Guinée, du Sénégal (1907), et collaborateur, au Congo, du Gouverneur Général Merlin (1908).

En 1911, à la suite de l'affaire d'Agadir, van Vollenhoven est appelé à Paris et chargé, en sa qualité de chef de Cabinet du ministre des Colonies, de défendre les intérêts de la France en Afrique tropicale.

En 1912, il part en Indochine, pour y remplir les fonctions de secrétaire général, sous la direction du Gouverneur Général Sarraut.

Ce dernier, à la déclaration de guerre du 2 août 1914, ayant accepté un portefeuille dans le cabinet de la Défense Nationale, c'est van Vollenhoven qui est chargé de l'intérim.

Il exercera ces fonctions du 5 août 1914 au 5 mars 1915 et, durant ce temps, réorganisera les Services de l'Enseignement et du Cadastre et règlera de délicates et nombreuses questions.

On ne saurait mieux résumer son œuvre en Indochine qu'en reproduisant l'extrait de son discours d'ouverture au Grand Conseil de 1915 :

Dans cette lutte de la civilisation contre la barbarie, l'Indochine a tenu son rôle, elle ne s'est pas bornée à apporter à la Patrie menacée le tribut de ses angoisses et de ses espoirs.

Plusieurs centaines de nos concitoyens ont été mobilisés en France et y font vaillamment leur devoir. Ils ont été ou vont être rejoints sur le front par 300 officiers, 650 sous-officiers, 2.000 caporaux et soldats de nos meilleures troupes d'Indochine, accompagnés par 20 médecins et emportant en plus de leur armement réglemen-

taire, 56 canons de 75, approvisionnés à 30.000 coups, 60 mitrailleuses, 12.000 fusils et mousquetons, 350 mulets, ainsi que l'équipement d'une brigade.

La merveilleuse richesse de la colonie lui a permis d'expédier, depuis le début de la guerre, 300.000 tonnes de riz à la France et à ses alliés et de fournir 200.000 tonnes de charbon à leur marine militaire ou marchande. En 1915, elle pourra expédier un million de tonnes de riz, 200.000 tonnes de maïs, autant de sel et 700.000 tonnes de charbon.



VAN VOLLENHOVEN
(d'après une photographie de 1916).

Enfin, l'Indochine n'a pas manqué d'apporter son concours financier à la défense nationale. Grâce à sa brillante situation financière, elle a pu mettre vingt millions à la disposition du Trésor métropolitain. Un million a été consacré à l'achat d'approvisionnements demandés par le ministre de la Guerre. Un premier million a été versé à la souscription nationale. Tant que la maîtrise des

mers n'était pas incontestée, l'Indochine a assuré gratuitement contre les risques de guerre les navires chargeant dans ses ports. La Colonie a assumé ainsi un risque qui ne fut pas inférieur à 15 millions.

Faut-il ajouter que cet effort militaire, économique et financier sera continué jusqu'à l'extrême limite du possible et que toutes les mesures sont prises pour répondre aux nouveaux appels que la Mère Patrie nous ferait l'honneur de nous adresser.

Je ne pourrais, sans une véritable injustice, omettre de mentionner le généreux élan par lequel l'initiative privée indochinoise a secondé l'effort de la Colonie. La souscription pour les victimes de la guerre a été accueillie dans les milieux indigènes comme dans les milieux français avec un admirable empressement. Elle dépasse aujourd'hui trois millions. La Croix-Rouge a recueilli une centaine de mille francs et le patriotisme intelligent des Françaises de la Colonie a déjà expédié dans la métropole plus de quatre mille paquets d'hiver qui seront les bienvenus.

L'Indochine aura bien mérité de la Patrie.

C'est avec une grande fierté que je constate la parfaite tenue de la Colonie dans une crise aussi redoutable.

Le pays est demeuré robuste et solide ; sa vie économique n'a pas été ébranlée. Durant les quatre mois de guerre, le total des exportations et importations s'est élevé à 130 millions. Ce chiffre, s'il est inférieur à celui des mois correspondants de 1913, est supérieur à celui des mois correspondants de 1911 et 1912. Le nombre des faillites et liquidations judiciaires en 1914 est inférieur d'un tiers aux chiffres correspondants des années précédentes. Les hausses de prix qui se sont produites sur quelques articles sont normales et justifiées. Ainsi n'a-t-il pas été nécessaire d'édicter le moratorium, le cours forcé ou le maximum, mesures dangereuses dans des pays comme ceux-ci où le crédit est mal assis.

Au point de vue financier, la situation reste merveilleuse. Depuis le début de la guerre, les plus-values de recettes du Budget général n'ont pas été inférieures à 1.100.000 piastres. L'exercice se clôturera par un excédent de sept millions de piastres. Ce chiffre n'a été dépassé qu'une seule fois, en 1913 ; il est le triple des plus gros excédents réalisés avant cette date. Tous les budgets locaux clôtureront par des excédents importants.

La situation monétaire, sûr indice du degré de confiance des populations, n'est pas moins rassurante. L'encaisse métallique du Trésor est, depuis le début de la guerre, en moyenne de 6.400.000 piastres ; en 1913, elle était, aux mêmes dates, de 4.500.000 piastres. A la Banque de l'Indochine, l'encaisse métallique est, depuis le début de la guerre, au chiffre moyen de 17.500.000 piastres contre 16.500.000 en 1913. La circulation fiduciaire n'est même pas le double de l'encaisse, c'est-à-dire que pour une piastre métallique il ne circule même pas deux piastres de papier. Or, aux termes des statuts de la Banque la proportion peut être d'un à trois.

Ces chiffres ne mentent pas et je ne sache pas qu'il soit possible de démontrer de manière plus éloquente la solidité de l'œuvre française dans ce pays, dont la majeure partie cependant est occupée depuis moins d'un demi-siècle. Cette

terre que la force française a conquise et que le génie français a fécondée est française à jamais.

J'affirme, en effet, que la situation morale de la Colonie n'est pas moins satisfaisante que sa situation matérielle et que l'état politique de l'Indochine est parfait.

Toutes ces populations éprises d'ordre et de paix, de progrès et de justice, ont obscurément senti qu'en menaçant la France, l'ennemi menaçait leur propre existence et leur propre sécurité. Elles se sont serrées plus étroitement autour du drapeau de la Nation protectrice.

★★

Cette situation brillante était due pour une bonne part à la gestion prudente et avisée du Secrétaire général depuis 1912 et du Gouverneur Général depuis 1914.

Mais les esprits forts, les ricaners ne manquaient pas non plus à cette époque. Une campagne stupide et odieuse fut bientôt menée contre van Vollenhoven, que l'on qualifiait d'« étranger », et d'« embusqué ». Ils firent tant que, au commencement de 1915, van Vollenhoven est, sur sa demande, relevé de ses fonctions de Gouverneur Général et s'embarque, en 3^e classe, à destination de la France, sous l'uniforme de sergent de réserve de zouaves.

Cette incorporation suscita d'ironiques commentaires, mais deux blessures réduisirent bientôt les ricaners au silence.

A Ypres, van Vollenhoven, prend part au combat des Flandres et est nommé sous-lieutenant, le 21 mai 1915.

Le 25 septembre de la même année, il est grièvement blessé à la cuisse par un éclat d'obus, dans les environs du moulin de Ficheux, près d'Arras. Sa brillante conduite lui vaut une première citation :

Corps d'armée. Ordre n° 166 du 9^e C. A., 15 octobre 1915. « N'a cessé de montrer les plus brillantes qualités militaires, notamment aux combats du 25 septembre où, blessé par un éclat d'obus, il a continué à porter sa section en avant et n'a consenti à se faire panser qu'après l'action. Officier très distingué et très brave. »

Six mois plus tard, il sort de l'hôpital et accompagne en Alsace, le général Messimy, en qualité de chef d'état-major.

Le 12 septembre 1916, à la prise de Bouchavesnes, un éclat d'obus l'atteint au bras et lui vaut une seconde citation :

Ordre de l'armée. Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire. Ordre du 2 janvier 1917 n° 4316-D :

« Officier d'état-major d'une haute valeur intellectuelle, remarquable par son autorité, sa bravoure et son mépris du danger. Blessé très grièvement le 25 septembre 1915, est revenu au front avant complète guérison. Le 12 septembre 1916, parti à l'attaque avec les premières vagues d'assaut, a assuré la liaison sous le feu de l'ennemi avec un courage exceptionnel et une complète abnégation, fournissant au commandement des renseignements très précieux. Atteint d'une grave blessure, n'a consenti à se laisser évacuer qu'après la relève de son unité. Déjà à l'ordre. »

Il ne songeait qu'à continuer ses devoirs militaires, auxquels il était attaché de toute son âme, lorsque le Gouvernement le mit dans l'obligation de partir pour l'A.O.F., remplacer le Gouverneur Général, M. Clozel, à qui la maladie ne permettait plus de continuer ses fonctions.

A la veille de quitter le front, il tint à donner une nouvelle preuve d'héroïsme en partant seul accomplir une reconnaissance dans les parages du fort de Brimont.

Sa tâche en A.O.F. était la mise en œuvre des ressources du pays en vue du ravitaillement de la Métropole.

C'est dans l'accomplissement de cette mission

Guerre, pour continuer ses services en qualité de capitaine d'infanterie coloniale.

Il ajoutait :

...Je me considérerais comme privilégié si vous vouliez bien provoquer mon envoi immédiat au front dans les rangs du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, où j'ai fait mes premières armes, gagné l'épaulette, reçu ma première blessure et obtenu ma première citation.

Satisfaction lui est accordée et, le 26 janvier 1918, il prend le commandement de la 1^{re} compagnie du régiment où il avait demandé à servir.

Le 28 mars, à Roye, il reçoit l'ordre de s'op-



Un monument élevé à la mémoire de VAN VOLLENHOVEN au Jardin Botanique de Hanoï.

qu'il put donner la pleine mesure de ses capacités d'organisateur.

Mais le Gouvernement ayant créé des emplois de hauts commissaires de la République en Afrique, ayant les mêmes honneurs et préséances que les gouverneurs généraux, pouvant leur demander communication de toutes instructions et mesures concernant le recrutement et correspondant directement avec le ministre, van Vollenhoven, par lettre du 17 janvier 1918, se déclare inapte à concilier les termes de la décision consacrant cet acte avec les textes constituant la charte politique, administrative et financière de l'A.O.F. et prie, en conséquence, le ministre de le relever de ses fonctions de Gouverneur Général de l'A.O.F. et de le remettre à la disposition du ministre de la

poser à l'avance allemande sur Compiègne. En mai, après un court répit, il organise la défense de Caisnes.

Il est l'objet d'une troisième citation à l'ordre de la 38^e Division :

« Officier remarquable à tous égards, toujours sur la brèche et possédant au plus haut degré la religion du devoir ; malgré un bombardement violent, a réussi, en donnant l'exemple à tous, à fortifier et à organiser de façon parfaite le secteur de sa compagnie. »

Le 13 juillet, la compagnie Vollenhoven débarque dans la forêt de Retz, avec mission de percer les lignes ennemies.

Le 18 juillet, c'est l'attaque violente, l'avance irrésistible, Percy-Tigny est dépassé.

Le lendemain, le régiment reçoit l'ordre de reprendre la progression en avant, en direction de Contremain, entre Château-Thierry et Soissons.

Le bataillon du capitaine van Vollenhoven était le soutien d'un bataillon du 8^e tirailleurs, mais il fut bientôt en première ligne.

Tout à coup, une contre-attaque ennemie se dessine. L'ordre est donné de progresser vers la gauche pour enrayé le mouvement.

Le capitaine van Vollenhoven, très calme, plein de sang-froid veut passer en tête pour diriger ses hommes.

Une mitrailleuse allemande crache une rafale et le capitaine tombe frappé d'une balle à la base du crâne. Mais il n'était que momentanément terrassé. Il parvient à se relever seul et essaye de se diriger vers le poste de secours. Soutenu par un de ses hommes, il arrive à Percy-Tigny où les premiers soins lui sont donnés. Il ne pouvait parler, mais paraissait souffrir beaucoup.

Le lendemain, il fut transporté, sans connaissance, à l'ambulance du régiment, puis évacué sur l'ambulance divisionnaire. Il mourut en cours de route dans la matinée du 20 juillet.

Il fut inhumé au milieu de ses hommes, à la lisière de la forêt de Villers-Cotterets.

Sa citation posthume à l'ordre de la X^e Armée est la suivante.

Elle figure dans l'amphithéâtre de l'Ecole Coloniale qui porte son nom :

Officier d'une valeur et d'une vertu antiques,

incarnant les plus belles et les plus solides qualités militaires.

Mortellement frappé au moment où, électrisant sa troupe par son exemple, il enlevait une position ennemie opiniâtrement défendue.

A placer au rang des Bayard et des La Tour d'Auvergne, et à citer en exemple aux générations futures, ayant été un des plus brillants parmi les plus braves.

Modèle de vertu et d'abnégation, Joost van Vollenhoven est mort en héros. Il respecta toute sa vie la fière devise des siens : *Semper fidelis*, et observa le programme qu'il s'était lui-même tracé : « Faire son devoir à fond et être avant tout soucieux de remplir sa tâche proprement, car on s'impose en définitive par des résultats et non par des discours ou en cherchant à satisfaire les petites ambitions nées des intrigues ».

Il a laissé en Indochine le souvenir d'un grand réaliste, à la froide clairvoyance, à l'intelligence extrêmement lucide, dévoué tout entier à sa tâche. Oubliant les viles attaques que lui avait values son origine étrangère, il n'avait d'autre ambition que de concourir de toutes ses forces à la victoire de son pays d'adoption et de lui sacrifier sa vie.

Nulle part, la fin prématurée — il n'avait pas quarante ans — de ce grand administrateur tombé glorieusement pour la France, ne fut plus douloureusement ressentie qu'en Indochine.

Le buste de van Vollenhoven, érigé au Jardin Botanique de Hanoi, fut inauguré le 28 mars 1925.

A NOS LECTEURS

Les circonstances nous ont contraint à porter de 25 piastres à 40 piastres l'abonnement annuel et de 15 piastres à 25 piastres l'abonnement semestriel à la revue à partir du 1^{er} juillet.

A ceux de nos lecteurs qui ont souscrit ou renouvelé un abonnement à partir de cette date et qui en ont déjà effectué le règlement, **nous demandons** de bien vouloir nous adresser la différence entre l'ancien et le nouveau tarif, **soit 15 piastres pour un an et 10 piastres pour 6 mois**. Nous les en remercions d'avance très sincèrement.

Faute de recevoir ce complément, nous

nous verrions obligés, à notre grand regret, de considérer la somme de 25 piastres déjà réglée comme valant pour un abonnement de 6 mois et celle de 15 piastres comme représentant le service de la revue pour 3 mois.

Par ailleurs, la dispersion ayant provoqué de nombreux changements d'adresse, il ne sera plus procédé aux recouvrements à domicile.

Nous prions donc nos abonnés de bien vouloir nous régler par mandat.

Nous sommes persuadés que nos fidèles lecteurs ne nous tiendront pas rigueur de ces mesures qui nous sont imposées par les difficultés actuelles.

EN VACANCES

CARTES POSTALES D'ICI ET D'AILLEURS

par NGOH

NOUS avons tous, dans nos souvenirs de vacances, un de ces voyages encombrés de malles, de paniers et de cabas qui enchantèrent notre jeune âge. Cela commençait dans le brouhaha d'une gare parisienne et se terminait en apothéose dans une « correspondance » provinciale, d'où ce qu'on appelait le petit train, le tortillard ou plus pompeusement le chemin de fer d'intérêt local nous conduisait à une halte en pleine campagne. Une carriole rustique, un cheval de labour et un cocher paysan en veste courte nous y attendaient, et dans le plus délicieux des cahin-caha on finissait par atteindre la vieille maison de famille.

Si vous allez à Banghoï, vous ferez surgir en vous un de ces souvenirs mal enfouis dans un passé trop heureux. En France, les cars routiers qui sillonnaient en tous sens la province avaient enlevé beaucoup d'actualité aux petites lignes de chemins de fer. Ici, la crise des transports nous a renvoyés aux vieilles lentes ferroviaires et c'est un petit train de style le plus classique qui vous attendra à Nga-ba, sur la grande ligne, pour vous emmener jusqu'à la baie de vos désirs. Une locomotive-jouet s'impatiente déjà de votre retard. A peine avez-vous escaladé le raide marchepied de l'unique wagon, qu'elle se met à manœuvrer, comme on dit ; c'est-à-dire qu'elle avance, recule, change de voie, prend et laisse des wagons vides de toute marchandise, sans qu'il soit possible de deviner à quoi elle veut aboutir. En vérité le petit train s'ébroue et fait l'important devant le grand, et le mécanicien, qui sait qu'il n'aura peut-être pas l'occasion de vous revoir, tient à vous montrer son savoir-faire. Toujours est-il que soufflant, sifflant, grinçant de tous ses freins et pissant toute sa vapeur, la pseudo-Pacific de ce convoi en miniature vous fait partager son agitation jusqu'à ce qu'une soudaine décision du chef de gare la précipite dans la bonne direction.

A ce chef de gare, vous avez eu tout le temps de lancer un bouquet de sourires. Mais il restait impassible devant le jardinet où il plante chaque jour les coquillages de son déjeuner, ainsi qu'il est de tradition dans les stations de bord-de-mer. Vous avez remarqué qu'il fait ses commandements tête nue et d'un geste familier de la main, afin de garder neufs sa casquette et son sifflet.

Vous voilà, votre valise à la main, vous dirigeant vers une hôtellerie où vous obtenez sans trop de peine — « Deo Gratias ! » — une chambre. D'un regard, déjà, vous avez absorbé tout le paysage :

un cirque d'eau bleue, verte ou violette suivant les fonds, une jetée, des montagnes et cette brise engluée de senteurs marines. Ne fermez pas trop vite les yeux, n'oubliez pas cette couronne de pics qui coiffe si bien la baie, car le soir, quand il a plu et que l'air a fraîchi, vous vous croiriez dans quelque Douarnenez exotique. A l'hôtel, des noms en « ec », des histoires de pêches, des recettes de cuisine nantaise ou quimpéroise, au hasard des conversations (où êtes-vous, Crêperie du bon vieux temps ?), vous forgeront une illusion de Bretagne annamitique...

Banghoï (qu'on devrait prononcer Ba-nghoï, à la marseillaise) est un gros village de pêcheurs. On ne s'y soucie guère d'urbanisme. La rue finit en route et la route en sentier, quand ce n'est pas en voie ferrée, dans une voierie à la bonne franquette. Quelques buvettes pour les marins, quelques Chinois pour les ménagères. Peu de touristes, encore ne les voit-on pas sur les vraies plages, que vous irez chercher à deux ou trois kilomètres du village pour vous y ébattre à l'aise dans le plus simple appareil. Vous y aurez tout le soleil et tout l'or des sables pour vous seul, et vos heures de solitude s'élargiront d'un immense oubli du temps. Vous n'irez pourtant pas jusqu'à manquer l'instant culinaire où la vieille, l'aiguillette et le perroquet pêchés pour vous (peut-être par ce grand Breton qui ressemble étonnamment à l'un des esclaves de Michel-Ange) feront dans votre assiette la plus savoureuse des natures mortes, après un apéritif de vivants coquillages. Les huîtres viennent des rochers du large, et c'est pour vous aussi qu'au bout de la jetée (sinon sur votre assiette)

... l'oursin roux,
dans son trou,
prend un bain d'aiguilles...

sous le regard absent du poète Raymond Nadov, pêcheur de « motifs » rares qu'il festonne d'une plume aiguë.

Sept à huit kilomètres de marche instable sur le sable, quel meilleur stimulant pour l'appétit d'un citadin anémié ? Les dernières barques, à pleines voiles, reviennent de la haute mer, dans les éclaboussures d'une lumière poisseuse. Les filets tendus séchent au soleil. On les dirait filés d'une soie d'algues transparentes ; un peu de vent les anime et des enfants nus qui jouent tout auprès se prennent dans l'ombre légère de ces pièges

aériens, dont plus habiles que les poissons ils se libèrent en riant : jeux giralduciens, ingénue beauté des gestes inutiles dans le chaud loisir d'un midi parfait.

Retournez-vous, avant de plonger dans l'ombre fraîche de la chambre. D'un mouvement des paupières, comme l'artiste d'un coup de pinceau, il semble que vous puissiez à volonté modifier la facture de cette marine. Ivre de soleil, faites en — mieux vaut pédantiser ici que dans un salon — un Monet, un Marquet, un Lebourg ; si l'orage menace, si le ciel colle à l'eau morne, dites que c'est un Courbet, que c'est un Vlaminck. Pour humaniser sa beauté, que peut la nature sans l'art ?

De Banghoï à Dalat, il y a la route sans autos, et un chemin de fer où circulent des trains bondés de voyageurs. Si vous avez réussi à vous y procurer une place — sur un marchepied arriéré ou sur un tampon avant, qu'importe ? — laissez-vous hisser de la moiteur de Tourcham aux oasis de Dran et de Saint-Benoît. Elle n'est pas sans charmes, cette lente montée vers la paix dalatoise. Vus de l'arrière du wagon, les plans s'estompent, s'effacent et se remplacent comme dans un film, et doucement la montagne s'installe dans votre regard et dans vos désirs.

La beauté des paysages dalatois est dans leur classicisme. Un peintre qui s'en inspirerait n'aurait-il pas des mécomptes, s'il fait autre chose que dessiner du bout du crayon ou du pinceau cette pureté ingresque ? Ce n'est pas à l'artificiel de ses paysages pour fonds de portrait que nous pensons, quand nous parlons d'Ingres à propos de Dalat, mais à ces portraits mêmes ou aux sensuelles anatomies du bain turc et des odalisques. Du Pin Thouard, la contemplation prolongée de ce chaos de rondeurs procure d'abord une certaine grisaille, que suit bientôt un apaisement. Quels dieux, quels titans, pendant la nuit, y bousculèrent les déesses ou les belles géantes, filles des épopées. L'empreinte de leur corps est restée sur le sol, toutes ces lignes mollement incurvées dessinent des épaules, des seins, des hanches lisses ; ici c'est une aisselle, et là c'est la vivante expressivité d'une paume qui caresse le ciel. Sur tout cela, un rien de couleur fade, qui teinte à peine une lumière douce et coulante, parfait l'évocation magistrale.

Tant de beauté, que domine comme un Titan foudroyé le Lang-bian bicéphale, architectes et urbanistes sauront-ils la respecter ? Ah ! qu'aucune toiture nouvelle ne vienne attenter à la dignité de ces purs horizons, n'ajoute un haillon à cette nudité, une présence indésirable à cette solitude. D'un doigt d'aquarelle transparente, d'un sillon de fumée dans le ciel, nous voudrions inscrire sur ce paysage un « Noli ne tangere » inviolable.

Ma chère amie, c'est sur vos instances que j'ai noté ce que vous appelez moqueusement mes impressions d'oisiveté. Que vous dirais-je encore ? Je n'ai eu que le temps, tant mon séjour ici fut bref, de visiter au pas de course le nouveau quartier de la cité Jean-Decoux, qui s'est fait une coquetterie d'un bouquet de pins, et dont les maisons silhouettées dans une lumière nordique évoquaient de loin je ne sais quel Breughel. Un coup d'œil par une porte entre-bâillée : fenêtre, rideaux, table et bouquet de fleurs, près d'une femme assise — cette fois c'est l'intimité d'un de ces Pierre Bonnard chers à M. de Boisanger —. Je n'ai pu refaire cette promenade au piton de Hurlevent, que vous aimiez tant. Il a bien fallu, finis mes loisirs, me laisser glisser de haut en bas, et retrouver ce Saigon qui est à la fois la ville la plus irritante et la plus aimable. J'y appris que les fins de voyage sont aujourd'hui aussi difficiles que leurs commencements. Porteurs, cyclos ? En leur absence, je me serais volontiers rabattu sur une voiture à cheval, si le quartier des hôtels ne leur était interdit, vraisemblablement par une réglementation du temps des automobiles. Assis sur mes valises, je pus rêver une bonne demi-heure au temps où les omnibus d'hôtel, en France, venaient attendre les voyageurs devant les gares.

La crise du papier est de plus en plus sévère, excusez-moi de vous écrire sur de vieilles cartes postales retrouvées au fond d'une malle. Ne les regardez pas, si vous êtes trop sensible à certaines évocations. La première représente la vieille cathédrale de Saint-Lô, juchée sur son rocher ; la deuxième reproduit un fragment des fameuses tapisseries de Bayeux sur l'invasion de Normandie — la première ; — sur la troisième, la pointe de l'île Saint-Louis, les quais de la Seine au temps des bateaux-mouches. Où trouverais-je la force de faire des phrases avec ces souvenirs qui pleurent en moi, qui pleurent en nous ? Des vacances au bord de la Vire où nous pêchions la truite, la perche et le brochet... un séjour à Saint-Lô, où Corot peignit quelques toiles... Partout un cidre exquis, des crêpes de sarrasin, et sur le pas des maisons ces vieux qui, paisiblement, mangeaient leur soupe à la graisse...

Aurons-nous assez d'avenir, ô villes, ô paysages défigurés, pour voir votre beauté lavée de tout le sang qui l'aveugle ? Votre corps, le corps même de la France, est ébranlé, mais nous saurons bien soutenir votre âme jusqu'au jour des vraies libérations et des glorieuses renaissances.

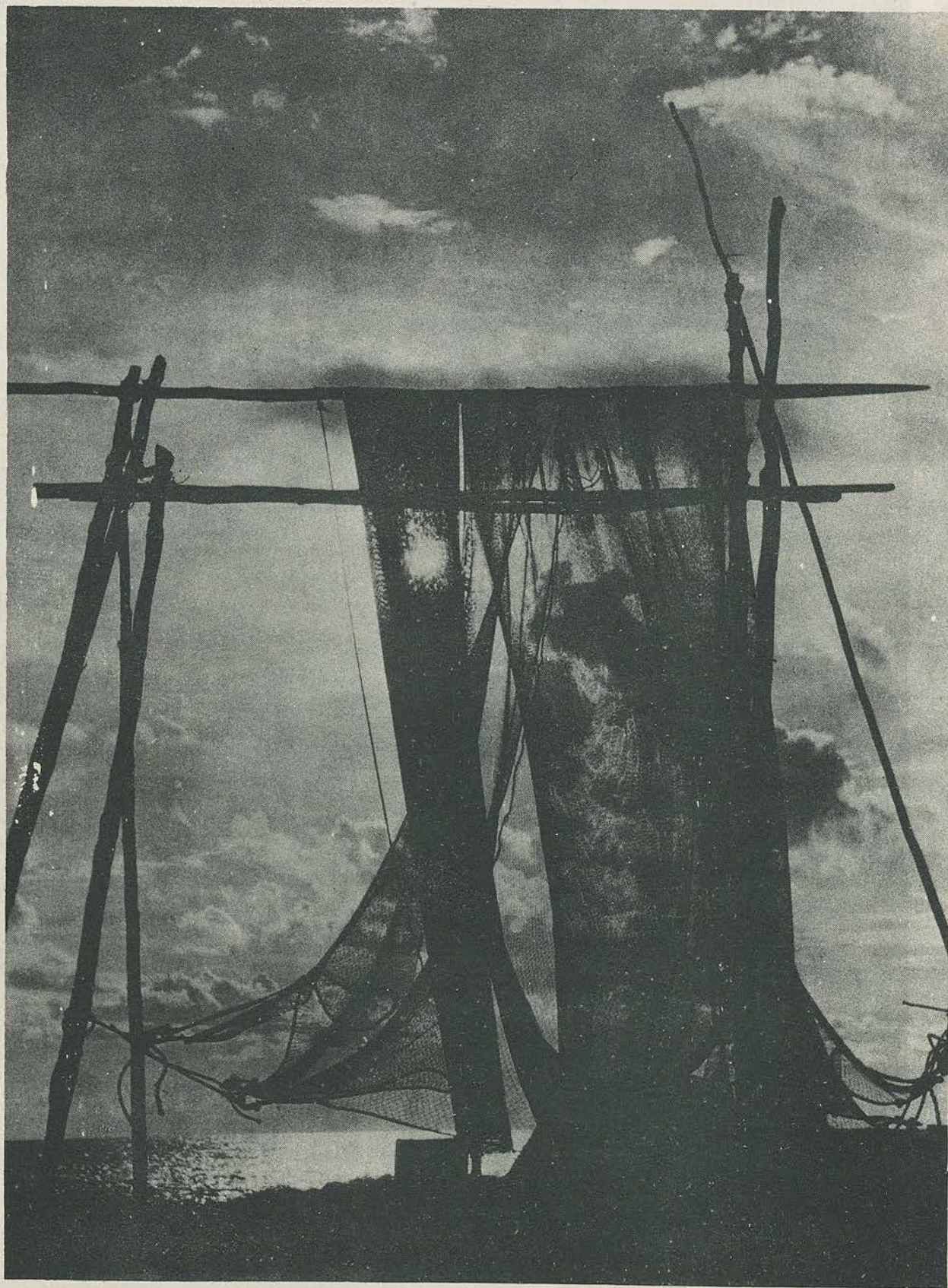


Photo J. LHUÏSSIER

« Les filets tendus sèchent au soleil. On les dirait filés d'une soie d'algues transparentes... »



Photo C. SCHMIDT

« ... La beauté des paysages dalatois est dans leur classicisme . »

Les instruments de musique cambodgiens

par G. ROGER

(Croquis du lieutenant Prévost)

L'ÉVOLUTION générale des instruments de musique, exposée en quelques lignes, aidera le lecteur à situer historiquement les instruments cambodgiens. A ses origines l'homme, comme l'enfant, a crié et chanté avant d'employer la voix parlée. Le chant est donc la première expression d'art primitif. Comme ses groupements sociaux sont à peine ébauchés, il chante pour lui seul et non pour partager ses jouissances avec ses « voisins ». Même lorsqu'il sait se servir de sa langue pour parler, il ne prend pas la peine en chantant d'articuler des syllabes et encore moins de dire quelque chose de sensé. Mais, avec le temps, ce solo ne lui suffit plus et pour l'homme dont l'instinct grégaire s'est développé, pour l'homme dont la force domine l'intelligence, le chant devient un nécessaire stimulant physique mêlé à la mimique et à la danse. Ses premiers instruments sont donc, comme les talons des danseurs mois, comme les hochets (Kanccha) des danseurs samrè de Siem-réap, ceux qui marquent le rythme de la mélodie et de la pantomime. Les derniers instruments, ceux des civilisés, sont ceux qui, comme nos violons et violoncelles, imitent au plus près les émissions vocales. La musique devient alors un stimulant intellectuel (Dante, Stuart Mill, Goethe, Balzac, Mallarmé, etc...) pour l'homme dont l'esprit finit par dominer le corps, tandis qu'elle s'affranchit peu à peu de la mimique et de la danse.

Cette évolution s'observe chez tous les peuples et ses étapes principales sont : instruments à percussion, instruments à vent, instruments à cordes. Violoneux, je commencerai par ces derniers en répétant l'avertissement de Montaigne : « Qui sera en recherche de science, si la pesche où elle se loge : il n'est rien de quoy je face moins de profession ».

Actuellement sont employés au Cambodge trois remarquables instruments à cordes grattées : le sadiou, le chapeï et le takhè.

De ces trois luths, le sadiou est incontestablement le plus ancien : facture très archaïque, emploi exclusif avec la poésie épique et satirique. Le sadiou (fig. 1) a une seule corde, actuellement de laiton, tendue par une cheville. Pas de chevalet, mais, près du tiers de sa longueur, la corde est attachée au manche par un lien qui fait office de chevalet et qui fixe aussi une calebasse que le joueur plaque sur sa poitrine pendant le chant pour améliorer la résonance. Il est plus primitif que le *Bra*, bicolore des Banhars de la région d'Ankhè (manche à mortaises en mode de chevalets de touche, calebasse à près de la moitié de la longueur des cordes, et plaquée plus bas sur le ventre pendant le chant). Le sadiou rappellerait la guzla dalmate si celle-ci n'avait depuis le XVII^e siècle, pour résonance, une caisse de la forme de la guitare espagnole.

Comme la guzla, le sadiou règle la corde — qui n'a pas de diapason fixe — sur l'intonation de son chant. Aux Pear de Kompong-thom qui l'ont emprunté aux Cambodgiens, le sadiou sert souvent d'accompagnement et de réponse à des récits mélancoliques comme des plaintes. Aux Cambod-

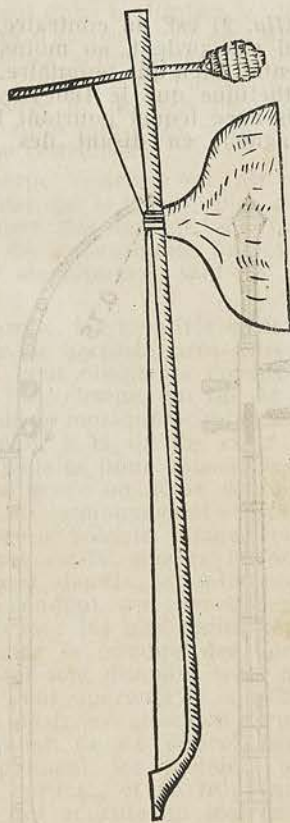


Fig. 1.

giens, maintenant que les chants épiques ont, je crois, disparu, le sadiou sert de bourdon pour soutenir le chant de satires improvisées par le joueur. Ces chanteurs sont devenus rares et on n'en voit plus guère que dans les campagnes. L'un d'eux est mort de vieillesse à Phnom-penh, il y a quelques années. De nombreux Européens khmèrisants allaient volontiers entendre ses boutades spirituelles. Lui, aimait ces « récitals » où, couplet par couplet, il attaquait un par un ses auditeurs. Par son observation aiguë et son esprit caustique, il signalait d'un trait le défaut physique et « l'air » de chacun. Tous, ainsi caricaturés, revivaient avec lui les beaux temps de nos jongleurs du Moyen âge. Mais son dernier couplet

était à peu près invariable. Pour l'enchaîner aux précédents, une modulation, un changement de rythme et le voici, semblable aux autres mais avec un tour de complainte — car c'est bien là qu'il voulait en venir :

Comme je suis petit, que je suis peu de chose
Devant ces grands mandarins du Protectorat !
... Au fait, voyons, quel est celui qui me paiera ?
Oh ! pourvu qu'ils ne m'oublient pas ?...
Ils sont si importants, je suis si peu de chose,
Quel est celui qui me paiera ?

Le sadiou est malheureusement « en voie de disparition », comme diraient les biologistes. Peu d'Européens l'ont entendu. Cependant il mérite d'être conservé pour que vive avec lui au Cambodge la poésie qu'il accompagne, la vraie Poésie, celle des poètes qui improvisent, « trouvent », la Poésie des trouvères et troubadours.

Le *chapei* (fig. 2) est, au contraire, connu des Européens qui s'accordent, au moins, à le trouver... très oriental. Bien que populaire, il est beaucoup plus esthétique que le Dan-Day (Dan-Nha-Tro) tonkinois avec lequel pourtant les chanteuses s'accompagnent en disant des poèmes sa-

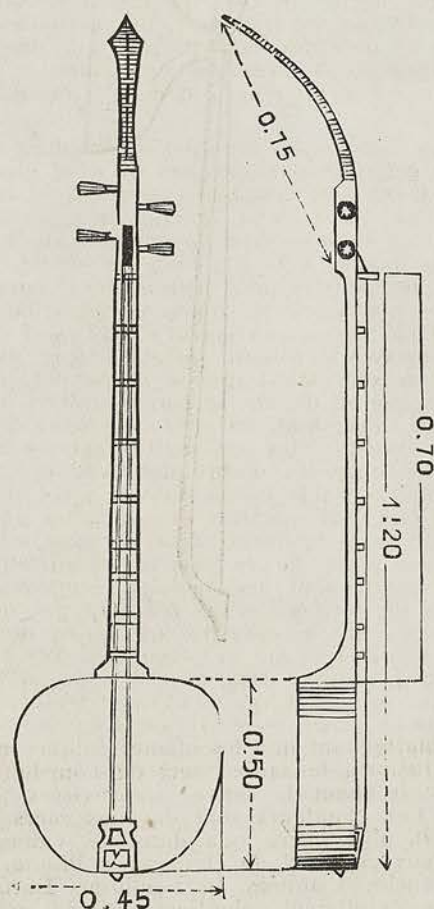


Fig. 2.

vants. Le dessin semble avoir souvent primé la sonorité, et même la commodité d'exécution, dans la forme des instruments cambodgiens. Il existe deux *chapei* ; celui des hommes (petit mo-

dèle) et celui des femmes (grand modèle). Le manche de celui des femmes étant le plus grand, je crois qu'il faudrait traduire « hommes » par « garçons ». Dans la province de Kompong-cham, la forme de certains *chapei* est sensiblement différente, plus rustique de facture (caisse, chevilles) ; le manche en est si long qu'il est difficile à un Cambodgien moyen de jouer près du sillet. Il sera bientôt abandonné sans inconvénients, car le *chapei* classique a l'avantage d'un timbre plus agréable, d'une sonorité parfaite, d'un jeu plus facile et d'une forme harmonieuse.

On l'a comparé au *kiem annamite*, sans doute à cause des chevilles, mais le *kiem* n'a que deux cordes et son manche est beaucoup moins long.

La figure 3 représente un *takhè*. *Takhè* veut dire, en thaïlandais, crocodile. Ce nom est donné à cause de la forme de l'instrument qui ressemble à un jeune crocodile sculpté par un cubiste. L'origine de l'instrument, que je place à l'époque angkoréenne, n'a rien à voir avec celle de son nom.

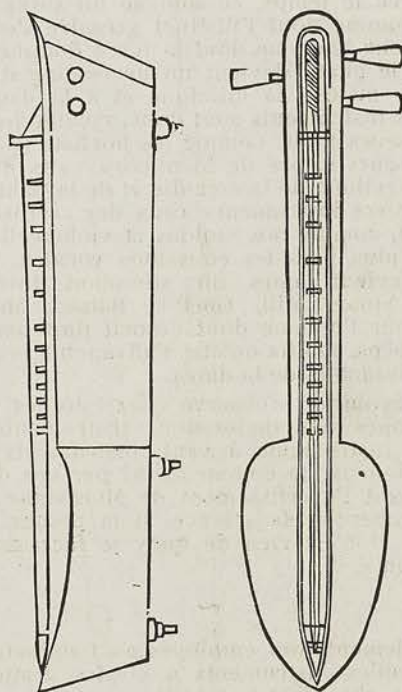


Fig. 3.

Trois cordes : deux sont employées à la mélodie, belle, grave ; l'autre pourrait servir de bourdon, et ne sert pas à grand-chose actuellement. Si vous avez l'occasion de l'entendre, observez les doigts du joueur. Il n'emploie que trois doigts de la main gauche. C'est insuffisant. Cet instrument aurait ses possibilités augmentées des deux cinquièmes si, par un petit effort pour sortir de la routine, les joueurs de *takhè* utilisaient tous leurs doigts. Je l'ai essayé moi-même. Il n'y a aucune difficulté à vaincre, autre que la nonchalance. La sonorité, le timbre du *takhè*, méritent que cet effort soit tenté. D'autre part, le pincement des cordes est assuré par un « médiateur » d'ivoire attaché au doigt de l'exécutant. Or, si pour jouer sur la corde grave le joueur se servait du pouce

de la main droite (le médiator en ivoire servant toujours pour les deux autres cordes), le son de la basse serait d'un timbre égal au timbre des hautes : l'angle d'écartement de la corde étant plus grand, il y aurait moins d'harmoniques élevés et le son, devenu plus doux et plus sonore à la fois, pourrait participer au chant, étendant d'une quinte le registre du takhê et, enfin, l'attaque simultanée du bourdon et des autres cordes pourrait, éventuellement, ébaucher des harmonies.

La harpe, disparue, donne matière à réflexion... et hypothèse. Deux harpes sont figurées sur les ruines khmères : une harpe courbe jouée par un grave pandit se distingue nettement sur le fronton de Banteai-Chmar (à côté, un autre personnage barbu est peut-être un « harpeur » lui aussi, mais sa harpe n'y est plus, ou n'y a jamais été) ; une très belle harpe, dont on peut même compter

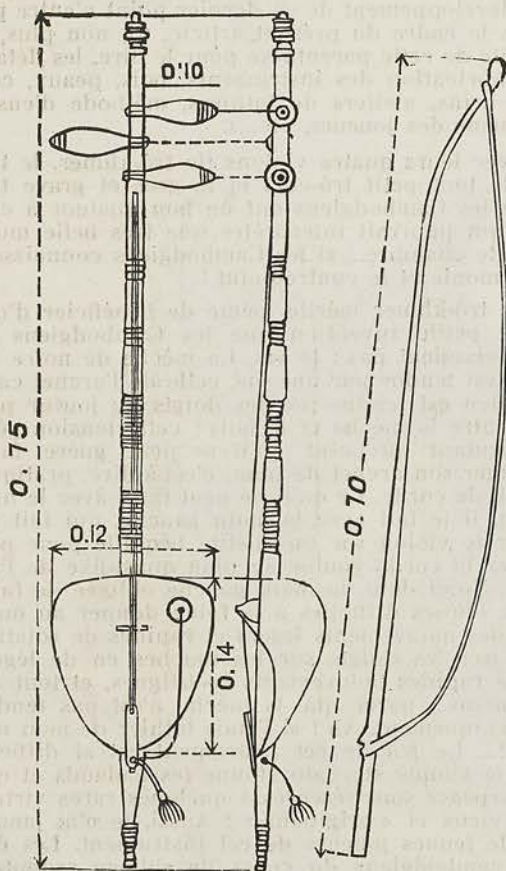


Fig. 4.

les cordes, est tenue par une musicienne sur le fronton de Banteai-Samrê. De là : discussion, erreurs ! M. de Gironcourt rappelle qu'un peuple abandonne très vite un instrument emprunté lorsque cet instrument ne répond pas à sa musicalité traditionnelle. La harpe étant disparue, cet auteur conclut qu'elle était un instrument emprunté à un peuple étranger et qu'elle n'a eu au Cambodge qu'une courte vogue.

Je suis d'un avis différent et je rappelle qu'un peuple n'abandonne un très vieil instrument que

lorsqu'il ne satisfait plus sa musicalité évoluée. Mais je ne me base pas sur un principe — il y a autant de principes que d'opinions ! Ce sont les faits suivants qui m'autorisent à dire que la harpe sculptée sur les ruines khmères était un instrument *khmer*, très vieux, très longtemps en usage, et abandonné à l'époque post-angkoréenne :

1° La harpe est dans tous les pays un instrument dont l'emploi se restreint de plus en plus. L'explication est simple. On distingue deux grandes familles d'instruments à corde sans archet : celle des cithares, celle des luths. Les luths (ex. : chapei cambodgien, Dan-Ty tonkinois, mandolines, banjos), sont des instruments sur lesquels les cordes sont parfois utilisées « à vide », mais aussi, et surtout, raccourcies à volonté par le jeu des doigts (on y peut facilement parcourir la gamme sur une seule corde). Les cithares au contraire (ex. : Dàn Thap-luc à seize cordes, lyres et harpes) utilisent seulement leurs cordes « à vide » (huit cordes sont nécessaires pour parcourir la gamme). Pour agrandir le registre d'une cithare, il faut donc multiplier les inconvénients : les difficultés d'accord et de jeu pour l'exécutant, les phénomènes d'interférence qui troublent la sonorité de l'instrument. Parvenue à ces limites, la harpe risque de ne plus pouvoir « moduler » dans les tonalités nouvelles, et de voir son emploi peu à peu se restreindre.

2° La harpe courbe, qui est représentée à Banteai-Chmar, est le type le plus archaïque ; elle a fait, au dire des savants, son tour du monde en partant de la presqu'île indochinoise. Elle a partout été abandonnée, sauf en Grande-Abazie (Sibérie).

3° En Europe, les tonalités et étendues modernes exigent du harpiste près de cent cinquante notes. C'est cent cinquante cordes qu'il lui faudrait donc ! La harpe, au fur et à mesure de l'évolution de la musique occidentale allait en désuétude quand, à la fin du XVIII^e siècle, on lui donna des pédales pour hausser les cordes. Mais ce n'est que grâce au génie de Sébastien Erard (inventeur du « mouvement » qui sert encore pour hausser à volonté chaque corde de trois demi-tons successifs) que la harpe put prendre sa revanche et, depuis, se maintenir très honorablement. Cependant, on cherche encore à modifier ce système : les uns multiplient les pédales pour diminuer le nombre des cordes (actuellement quarante-sept donnant trois notes chacune, ce qui fait cent quarante et une notes nécessaires)... et ils ne trouvent aucun virtuose assez habile pour jouer de ce nouvel instrument ; les autres suppriment les pédales, augmentent le nombre de cordes... et ne trouvent pas de chef d'orchestre qui accepte un instrument d'une sonorité douteuse et qui ne « gamme » même plus ! Ce n'est qu'au prix d'une modification mécanique radicale, on le voit, que l'Occident a conservé ce merveilleux instrument. Il est normal que les Cambodgiens, n'ayant pas connu ce procédé, après s'être servis très longtemps de la harpe, l'aient abandonnée.

4° Les Cambodgiens n'ont aucune cithare, au milieu de populations primitives qui en ont de diverses sortes : harpe à calebasse des Sédangs, harpes de bambou des Rhadés, des Pnongs du Haut-Chhlong et des Pêar des Cardamomes (semblables à la *Valia* malgache). C'est que les Khmers avaient abandonné ces rustiques instruments lors de la découverte de leur harpe, et cette harpe a dû régner ici pendant longtemps pour qu'il ne reste aucune trace de ses ancêtres.

5° A mon avis, c'est le luth qui a supplanté la harpe. Le premier luth, le rudimentaire sadiou, n'en était pas capable — on le conçoit bien —, le chapei même n'avait pas la gravité de la harpe et au contraire pouvait faire un duo avec elle et bien « s'entendre » ; mais le takhè, par sa sonorité, son registre grave, le charme de son vibrato et ses modulations, a pu hâter la disparition de la vieille harpe. La plus parfaite cithare du pays, la harpe, a été remplacée par le luth (le takhè) le plus parfait d'Indochine.

Mais c'est assez parlé d'un instrument qui s'est tu à jamais.

Voyons maintenant les violons, que les Cambodgiens désignent par le terme générique *trôr* (prononcez : *tro*). Je crois que ce mot s'apparente à la racine indo-européenne *ter* et, par conséquent, au grec *tribô* (frotter). Chaque violon reçoit le nom générique et un nom spécial : *trô-cheï*, *trô-sô*, *trô-hou*, *trô-khmer*. (Le violon monocorde à calebasse des Samrè n'est plus employé, il n'en sera donc pas question ici, n'offrant rien qui intéresse le sujet de cet article.)

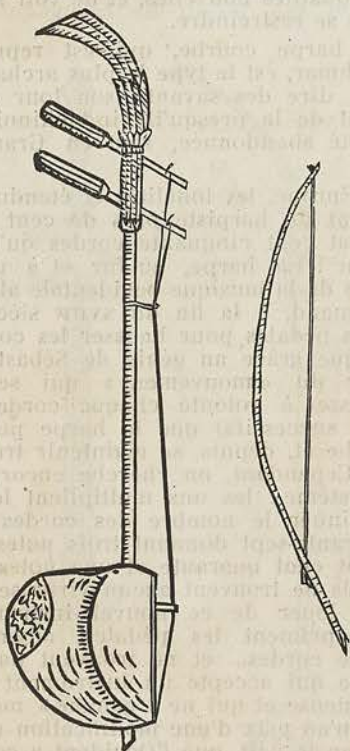


Fig. 5.

On croit également que les Cambodgiens jouent de violons annamites parce qu'on les voit jouer sur des bicordes à archet prisonnier, instruments semblables au tonkinois *Dan-Nhi*. C'est qu'on ne

prête pas attention au timbre et au registre grave du *trô-hou*, ni à la forme de sa calebasse, qui est remplacée assez souvent par un genou d'éléphant (fig. 4). Mais c'est surtout qu'on ne voit pas souvent, qu'on ne voit que dans les campagnes, le violon cambodgien à trois cordes : le *trô-khmer* (fig. 5). Le *trô-khmer* serait, d'après les Cambodgiens, le plus ancien des quatre. J'en doute. Sa facture parfaite, ses trois cordes, son archet libre, sa bonne caisse de résonance particulièrement esthétique et soignée, son chevalet très artistiquement dessiné, et cette petite sourdine de poix attachée par un cordonnet et dont l'emplacement est marqué sur la petite table en peau de crocodile ; bref, toutes les parties de l'instrument indiquent qu'il est plus récent que les autres violons. On ne peut croire qu'à son antériorité au Cambodge sur le *trô-sô*, peut-être emprunté aux Annamites (à leur *Dan-Nhi*). Quant à son antériorité sur les autres, j'en doute, non seulement à cause de la qualité de sa facture mais aussi à cause de la structure de ses éléments mélodiques (le développement de ce dernier point n'entre pas dans le cadre du présent article, ni, non plus, je profite de cette parenthèse pour le dire, les détails de fabrication des instruments, bois, peaux, cordes, crins, ateliers de luthiers, méthode d'enseignement des joueurs, etc...).

Avec leurs quatre violons (le *trô-khmer*, le *trô-sô*, le tout petit *trô-cheï* et le gros et grave *trô-hou*) les Cambodgiens ont un bon quatuor à cordes qui pourrait interpréter une très belle musique de chambre... si les Cambodgiens connaissent l'harmonie et le contre-point !

Le *trô-khmer* mérite même de bénéficier d'une toute petite invention que les Cambodgiens ne connaissent pas : la vis. La mèche de notre archet est tendue par une vis, celle de l'archet cambodgien est tendue par les doigts du joueur passés entre la mèche et le bois ; cette tension gêne l'exécutant au point qu'il ne peut guère faire changer son archet de plan, c'est-à-dire, pratiquement, de corde. Ce qu'il ne peut faire avec le bras droit, il le fait avec la main gauche, qui fait pivoter le violon sur une petite béquille pour présenter la corde voulue au plan quasi-fixe de l'archet. Voici donc la main gauche obligée de faire deux choses difficiles à la fois : donner au manche des mouvements légers et rapides de rotation et poser les doigts sur les touches en de légers et de rapides mouvements rectilignes, et tout cet embarras... parce que la mèche n'est pas tendue mécaniquement. Ah ! si j'étais luthier de mon métier !... Le jeu de cet instrument est si difficile que le simple staccato étonne les badauds et que les arpèges sont réservés à quelques rares virtuoses, vieux et « originaux » ! Aussi, je n'ai jamais vu de jeunes joueurs de cet instrument. Les élèves cambodgiens du cours de solfège redoutent tous l'étude du *trô-khmer*. Il est temps encore, mais il est urgent, de donner un teneur à l'archet khmer pour ne pas voir disparaître le plus bel instrument traditionnel du Cambodge, et le meilleur violon indochinois.

(A suivre.)



Photo VO-AN NINH

Bouddha est optimiste.

(Pagode de Lim, près de Bac-Ninh (Tonkin).)



Le Général AYMÉ

est nommé

Commandant Supérieur

des Troupes

du Groupe de l'Indochine



Le Général AYMÉ

MM. GRANDJEAN et GAUTIER
sont nommés Résidents Supérieurs de 1^{re} classe.



Le Général AYMÉ

est nommé Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine

Le général Aymé est né en Franche-Comté, le 27 décembre 1889.

Entré à Saint-Cyr en 1909, il est nommé sous-lieutenant au 7^e régiment d'Infanterie coloniale et fait sa première campagne en Côte d'Ivoire (1912-1914). Pendant la Grande guerre, il sert au Régiment colonial du Maroc, où il est deux fois grièvement blessé. Promu capitaine en décembre 1915, il part en avril 1917 pour le Tchad où il ne sert que quelques mois ; à la fin de la même année, les suites d'une blessure reçue en France nécessitent son rapatriement. Au début de juin 1918, il reprend sa place au front, où il sert dans un état-major d'infanterie divisionnaire, puis à l'état-major du 1^{er} Corps colonial. Après avoir servi successivement aux 4^e et 21^e régiments d'Infanterie coloniale, il suit les cours de l'Ecole Supérieure de Guerre de novembre 1921 à novembre 1923.

Désigné pour la Syrie, il sert à l'état-major de la Division du Levant de décembre 1923 à juin 1925.

En service à l'état-major du Corps d'Armée colonial de novembre 1925 jusqu'à la fin de 1927, il est nommé chef de bataillon en mars 1926, puis désigné pour l'Indochine, où il arrive en janvier 1928.

Après quelques mois de service à l'état-major du Général Commandant Supérieur, il prend, le 1^{er} novembre 1928, le commandement du IV^e bataillon du 1^{er} Tonkinois et du V^e Territoire Militaire (Haut-Laos).

Rapatrié pour fin de séjour, en novembre 1930, est affecté à Paris où il prend les fonctions de chef d'état-major de la 3^e Division coloniale.

Nommé lieutenant-colonel en juin 1931, il est admis à suivre les cours du Centre des Hautes Etudes militaires (1933-1934).

Désigné à nouveau pour l'Indochine et nommé colonel en décembre 1934, il sert à Hanoi comme chef d'état-major du Général Commandant Supérieur jusqu'en avril 1936, puis comme commandant du 1^{er} Tonkinois jusqu'à juillet 1937.

Rapatrié pour fin de séjour, il commande le 1^{er} colonial à Paris, de novembre 1937 à septembre 1938. De septembre 1938 à novembre 1939, il sert au Secrétariat général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale.

En décembre 1939, il prend aux Armées le commandement de l'Infanterie de la 3^e Division coloniale sur le front de Montmédy ; nommé général de brigade en mars 1940, il exerce ce commandement jusqu'à la fin de mai.

Il est nommé le 1^{er} juin au commandement de la 10^e Division d'Infanterie en ligne sur l'Aisne.

Après l'Armistice, il reçoit mission de regrouper les troupes sénégalaises dans les camps du Sud-Ouest (région de Rivesaltes).

Fin juillet 1940, il est nommé Commandant Supérieur des Troupes de la Côte Française des Somalis et rejoint Djibouti par avion. Il exerce ce commandement jusqu'au 23 novembre et dans les derniers jours de novembre, rentre en France par voie aérienne.

Il reçoit alors son affectation au commandement de la Division du Tonkin, qu'il exerce du 10 mars 1941 au 22 juillet 1944.

Nommé général de corps d'Armée le 23 juillet 1944, le général Aymé est désigné pour prendre les fonctions de Général Commandant Supérieur des troupes du groupe de l'Indochine.

MM. GRANDJEAN et GAUTIER

Résidents Supérieurs de 1^{re} classe

Par décret en date du 3 juillet 1944, MM. les Résidents Supérieurs Grandjean et Gautier, Résidents Supérieurs en Annam et au Cambodge, ont été élevés à la première classe de leur grade.

A l'occasion de ces promotions, M. le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé ses félicitations aux deux Chefs d'Administration locale, par les télégrammes dont on va lire les textes ci-après :

A Monsieur Georges Gautier, Résident Supérieur au Cambodge :

Je suis particulièrement heureux de vous annoncer que, sur ma proposition, le Gouvernement a bien voulu reconnaître vos mérites en vous nommant Résident Supérieur de 1^{re} classe par décret du 3 juillet 1944.

Ce témoignage de l'appréciation du Chef de l'Etat et du sous-secrétaire d'Etat aux Colonies est la juste récompense des éminents services que vous n'avez cessé de rendre dans les hautes fonctions que vous avez occupées dans votre dernier grade, en qualité de Secrétaire Général, puis de Résident Supérieur au Cambodge.

Je vous adresse mes plus chaleureuses félicitations pour cette nouvelle étape d'une magnifique carrière

toute consacrée avec une efficacité remarquable aux intérêts supérieurs de l'Union Indochinoise.

Signé : J. DECoux.

A Monsieur Emile Grandjean, Résident Supérieur en Annam :

Le Gouvernement a bien voulu, par décret du 3 juillet 1944, vous promouvoir au grade de Résident Supérieur de 1^{re} classe.

Par cette nomination, faite sur ma proposition, le Chef de l'Etat et le sous-secrétaire d'Etat aux Colonies ont voulu consacrer les titres que vous vous êtes acquis à la reconnaissance de l'Etat français au cours d'une longue carrière toute dévouée aux administrations que vous avez dirigées. Votre commandement des Administrations locales du Tonkin et de l'Annam plus particulièrement, vous ont valu la gratitude des Souverains et de la Cour d'Annam pour les services éminents que vous avez rendus à ces deux Protectorats et dont je vous remercie en mon nom et au nom de l'Indochine Française.

Je suis donc très heureux de vous adresser au jour d'hui mes plus chaleureuses félicitations pour votre promotion hautement méritée.

Signé : J. DECoux.

NOTES SUR LES COMBATS DE COQS ET DE GRILLONS

(CHƠI GÀ, CHƠI DẾ)

par D.

Les Annamites ont une prédilection particulière pour les combats entre animaux. Ils s'imposent parfois de grosses pertes de temps, d'efforts et d'argent pour organiser des tournois passionnants et passionnés.

COMBATS DE COQS

Leur origine reste inconnue. On sait qu'ils furent souvent organisés en Annam, au XIII^e siècle, sous la dynastie des Trân. Dans un vibrant message adressé à ses soldats, le général Trân-hung-Dao conseilla précisément à ces derniers de ne pas se livrer à ce jeu, qui les détournait des exercices militaires.

L'Empereur sur ce détail de sa vie privée, le haut mandarin cochinchinois n'hésita pas à répondre : « Sire, selon les anciens textes chinois et notamment le *Hàn thi thoai truyên*, un coq réunit en lui toutes les vertus d'un grand capitaine, et mériterait ainsi de servir de modèle et d'exemple aux guerriers : il porte sur la tête une crête rouge, comparable à un bonnet de mandarin civil ; ce qui rappelle qu'il faut beaucoup de science dans la conduite des hommes ;

» Il a, en outre, deux puissants ergots qui symbolisent la force ;

» Il fait preuve de courage en se ruant sur l'en-



Nos amis Lý Toét et Xã Xê sont de fervents adeptes des combats de coqs.

Plus près de nous, sous le règne de Gia-Long, le Ta-Quân ou commandant en chef de l'armée de gauche Lê-van-Duyêt eut un goût prononcé pour cette distraction, à laquelle il prêtait un caractère éminemment éducatif. Interrogé par

nemi, et de bonté en partageant souvent sa nourriture avec ses semblables ;

» Enfin, il inspire confiance, en chantant tous les jours de la même manière et aux mêmes moments.

Force alliée à la science, courage, bonté et exactitude, n'est-ce pas là ce qui fait la valeur d'un chef ?... C'est pour cela même, Sire, que je me délecte à la vue de ces volatiles en lutte les uns avec les autres... »

Les combats de coqs comptent encore, à l'heure actuelle, dans tout l'Annam de fervents adeptes. Néanmoins, c'est en Cochinchine qu'ils sont le plus nombreux ; le climat moins froid qu'au Tonkin est particulièrement propice à l'élevage des volailles ; là, certains d'entre eux ont aménagé de vastes cours bien entretenues, appelées « soi », pour les consacrer spécialement à ce jeu et élèvent avec le plus grand soin les représentants de cette race spéciale de coqs qui fournissent les coqs de combat (gà Choi) ; ils engagent souvent des paris dont le montant atteint et dépasse plusieurs centaines de piastres.

Les amateurs de cette distraction mettent le plus grand soin à choisir leurs « poulains », qu'ils groupent en deux catégories essentielles :

Les combattants ayant un jeu rapide et aimant l'offensive. Communément appelés « gà mau an » ; ils ont le bec effilé, le cou gros et court, les pattes rondes et sèches ;

Les tacticiens prudents, commençant toujours par la défensive, avant de déclencher l'attaque. Ayant les paupières épaisses et la tête solide, ils encaissent les coups sans broncher ; et on leur donne volontiers le surnom de « boucliers vivants ».

Les uns et les autres doivent avoir le corps bien bâti, et des pattes dont la peau présente, du côté de devant, deux rangées de rainures lisses et de même couleur (vây), et du côté de derrière, d'autres rainures parfaitement régulières (dô).

Les propriétaires ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour les entretenir dans les meilleures conditions possibles. En temps ordinaire, ils leur donnent à consommer du riz, du paddy et du maïs, des œufs crus, du bœuf et des feuilles de laitue. Ils les élèvent comme dans du coton. Ils leur donnent un nom, tout comme à un être humain ; et il est curieux de remarquer, à ce sujet, une profonde différence d'habitude entre les habitants du Tonkin et ceux de la Cochinchine :

Dans le Sud, les Annamites qui aiment la fantaisie et le merveilleux, emploient, pour désigner leurs coqs, des appellations sonores et plaisantes, directement empruntées aux romans chinois, telles que : Dâu-nhât Hô, Tiêt-dinh-Son, Phàn-Khoai, O-hac-Loi...

Par contre, les habitants du Nord, à tendances réalistes, se servent d'expressions vulgaires, triviales, qui évoquent le plus souvent l'aspect physique ou mêmes certaines difformités des oiseaux. Ainsi, les noms de Xam bay ky, Qua vai, et Gà môt signifient respectivement : « le Brun ayant remporté sept victoires », « Combattant ayant la forme d'un letchis », « Coq au plumage couleur de moisissure ».

Le combat se livre en plein air, sur un terrain entouré d'une clôture en bambou tressé, haute d'environ cinquante centimètres. Ses différentes phases sont réglées par un procédé des plus élémentaires : les organisateurs prennent une boîte à beurre, dont le fond est percé d'un trou, pour s'en servir à la façon d'une horloge. Dès qu'on donne le signal de la lutte, cet appareil rudimentaire est jeté dans un récipient contenant de l'eau, où il s'enfonce peu à peu, jusqu'au moment où il est

complètement submergé. Le temps qu'il met pour disparaître dans la masse liquide marque la durée d'un round. Les deux adversaires, qui sont tenus d'avoir à peu près la même taille, sont appelés à lutter jusqu'à l'épuisement de l'un d'entre eux qui marque sa défaite. Ils ne peuvent se reposer qu'à la fin de chaque round, pendant un espace de temps fixé d'avance par le jury.

Les propriétaires des coqs combattants, engagés des paris plus ou moins élevés, selon l'importance de leur bourse et les qualités de leurs volatiles.

Aussi emploient-ils mille procédés plus ou moins ingénieux pour soutenir et encourager leurs oiseaux. Le jour d'épreuve, ils réduisent la ration alimentaire de ces derniers dans de fortes proportions afin de leur éviter une digestion trop laborieuse. Ils leur font boire de l'eau claire et humectent légèrement leur plumage, avant de les descendre « dans l'arène », afin de les mettre à l'aise. Au cours du repos qui suit chaque round, ils remplissent à merveille le rôle de soigneurs : tantôt, ils pansent une blessure, tantôt ils dégagent un ergot couvert de poussières, d'autres fois, ils sont obligés de coudre une paupière abîmée ou « fatiguée », afin de permettre à leur « poulain » de voir plus facilement. Ils ont chacun, des recettes traditionnelles qu'ils ne veulent confier à personne.

Passionnés, ils suivent les moindres mouvements des combattants qui sautent, reculent, avancent, se replient, feignent, bondissent. Ces vaillants petits guerriers ont chacun une tactique spéciale, des habitudes particulières... Ils rivalisent à la fois de force, de souplesse et d'habileté. Ils ouvrent et referment les ailes, se tiennent debout ou volent, tombent de tout leur poids sur l'ennemi, ou s'aplatissent au contraire sur le sol, afin d'esquiver un coup dangereux. Leurs gestes soulèvent tour à tour des tonnerres d'applaudissements ou des cascades de rires. Seuls, les propriétaires restent cloués à leur place, comme des momies, sans un cri et sans un mouvement. Mais, malgré cette apparence impassible, ils éprouvent, dans le court espace d'une heure, les émotions les plus intenses et les plus variées : joie, inquiétude, ravissement, angoisse, bonheur ou malheur...

COMBATS DE GRILLONS

Quoique moins importantes que les combats de coqs, les luttes entre grillons sont très recherchées des jeunes gens de la campagne.

Au 5^e mois annamite, à l'époque des moissons, ces insectes viennent vivre en grand nombre dans les rizières, à l'ombre des plantes chargées d'épis d'or. Les paysans recherchent, parmi eux, les « dê mên », ou grillons des champs ayant le teint sombre, la taille grosse et trapue, le chant vibrant et martial. Ce sont les grillons de combat. Ils sont toujours remarquables par leur force et leur résistance. Les femelles, susceptibles de connaître des défaillances au cours des matches sensationnels sont écartées ; seuls, les mâles sont recueillis.

Les paysans font la chasse aux grillons de grand matin, ou à la tombée de la nuit. Armés de torches à la lueur vacillante, ils marchent sur les talus des rizières, l'oreille tendue et l'attention en éveil... Ils s'arrêtent là où ils distinguent des chants sonores et virils. Ils versent de l'eau dans les « terriers » ; et les insectes recherchés, pour échapper à ce déluge, s'empressent de sortir

pour tomber entre les mains expertes des ravis-seurs. Cette capture, qui paraît simple au premier abord, présente parfois de graves dangers ; car les paysans, dans leurs investigations, risquent de tomber sur un nid de serpents venimeux.

Une fois attrapés, les « dê mèn » sont nourris dans une boîte en bois ou en bambou, munie à la partie supérieure d'un mince filet métallique, qui permet de les voir facilement. Ils mangent de l'herbe tendre, des débris de patate et de taro ; le soir, ils sont mis en plein air, dans la cour des maisons, pour « boire de la rosée ». Ils sont entourés des soins les plus assidus ; toutes les précautions sont prises pour qu'ils conservent intacts leurs antennes et leurs pattes, leurs élytres et leurs ailes, leur couleur et leur appareil stridulatoire, — toutes choses infiniment délicates et fragiles... Les éleveurs les obligent de temps à autre à lutter contre des « dê vo », grillons déjà vaincus au cours de matches antérieurs. Quoi- qu'ils triomphent facilement de ces derniers, c'est pour eux un excellent entraînement ; car ils apprennent à avoir confiance en eux-mêmes, tout en s'exerçant à la tactique.

Le jour de l'épreuve, rien n'est plus pittores- que que de voir un grillon en posture de combat. Campé sur ses pattes, les ailes tendues, la tête dressée et les yeux ardents, il fait entendre sou- dain un chant aigu, strident, qui a tout l'air d'une provocation ou d'un ultimatum. Ses deux antennes, d'une longueur exagérée, qui frissonnent comme au souffle de la brise, semble exprimer l'orgueil et la fierté... Le voilà qui se jette enfin sur l'ad- versaire. Les deux insectes s'accrochent l'un à l'autre, se mordent à la tête, au cou, à la poitrine, tout en poussant des cris « stridents ». De temps à autre, l'un d'entre eux se dégage de l'étreinte, pirouette sur lui-même, et rapide comme l'éclair, donne à l'ennemi un coup de patte en ciseau, dé- chainant ainsi une explosion d'applaudissements et d'exclamations.

Le propriétaire d'un grillon vainqueur touche le montant du pari et, éprouve une profonde sa- tisfaction d'amour-propre...

★★



... ils ne sont pas moins passionnés pour les combats de grillons.

Le champ de combat est un plateau rond rem- pli de sable fin, et solidement posé sur un sup- port en bois. Pour que les grillons soient pleins d'ardeur, on leur donne à consommer du piment et de l'alcool. Quelquefois, on emploie un procédé plus dur pour secouer la torpeur de ceux qui pa- raissent réfractaires : on attache les élytres de ces derniers à quelques cheveux tressés, et on les fait tournoyer en l'air durant quelques secondes. Les insectes ainsi agités, deviennent « furieux » et foncent droit sur leur adversaire. Rien ne peut plus les arrêter dans leur élan et leur attaque...

Les combats de coqs et de grillons constituent pour les Annamites, et particulièrement pour les paysans, des divertissements à la fois curieux et captivants, à l'époque des récoltes ou à l'occasion du Têt. Mais tout excès est nuisible ; et l'on ne saurait trop condamner certains riches mania- ques, qui en font leur passion unique jusqu'au point de tout négliger pour ne s'occuper que de quelques insectes ou de quelques volatiles. Pareils aux amateurs de tulipes et d'oiseaux dont parle La Bruyère, ils se ravalent au rang des parasites et des fainéants.





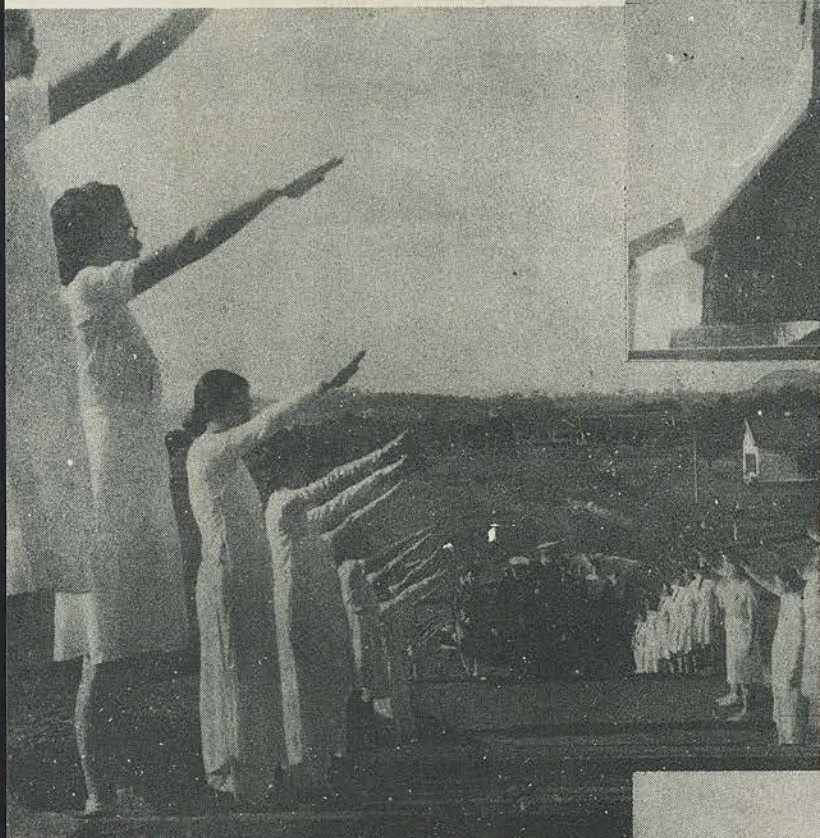
Photo CONSIGNY

(Primée à notre Concours
de Photographies);

« ... La forêt vierge a de ces délicatesses...

Le 28 Juin 1944
l'Amiral DECOUX a remis
à la Sœur DURAND
la Croix de la Légion d'honneur

Les Français et les Indochinois se rappellent que dans la dernière promotion de la Légion d'honneur figurait le nom de la



pelle. Tous les enfants des œuvres qu'a créées et qu'anime la visitatrice des Filles de la Charité étaient également présents, ainsi qu'un petit nombre de personnes associées à ces activités.

La Révérende Sœur Durand était entourée des sœurs françaises et annamites de sa communauté.

Révérende Sœur Durand, visitatrice des filles de la Charité en Indochine (voir notre numéro 169, du 25 novembre 1943).

Sur la proposition de l'Amiral, le Gouvernement français avait ainsi voulu reconnaître les éminents services rendus à l'Union Indochinoise par la Sœur Durand dans de multiples œuvres charitables et sociales, tant en Cochinchine que dans le Sud-Annam.

C'est le 28 juin que l'Amiral Decoux lui a remis sa croix de la Légion d'honneur au cours d'une cérémonie très simple mais profondément émouvante qui s'est déroulée dans la grande salle sise sous la chapelle des Filles de la Charité, dédiée à Marie, reine de France.

Les élèves de l'Ecole des monitrices et de l'Ecole technique féminine, des arts ménagers que dirige la Sœur Durand, formaient une double haie jusqu'à la cha-



ÉTATS D'ÂME

par Georges RIMANT

SOIRS

SOIR SUR LA CLAIRIÈRE.

La forêt s'est déjà calfeutrée dans l'obscurité de sa chambre, tous ses rideaux de feuillage soigneusement tirés sur le monde extérieur.

Je ne me croyais chez elle qu'un étranger ; mais elle me signifie à présent sans erreur possible que je suis devenu un intrus. Mieux vaut ne pas abuser de son intimité.

Tout près, justement, une clairière me tend son visage ouvert et lumineux.

La clairière a l'habitude de dormir à la belle étoile, sans mystère ni cachotterie, comme quelqu'un qui n'a rien à dissimuler. Ce qui n'est que trop exact, du reste. Car cette indépendante n'a jamais voulu prêter sa chair à la morsure et à la succion des crocs monstrueux sous lesquels les arbres asservissent la terre qui tient à s'enorgueillir de leur parure. Aussi est-elle simplement vêtue des pauvres haillons que lui prêtent quelques touffes d'herbe aux teintes passées et quelques buissons tout déchiquetés.

A l'heure où elle m'accueille, ce soir, les derniers rayons du soleil, presque couchés à même le sol, tremblent sur celui-ci, ainsi que des doigts de moribond cherchant à s'agripper au drap. Et leur contact commence à devenir froid.

Et puis, c'est la fin : le soleil est tombé dans la forêt comme dans une toile d'araignée. C'était donc cela qu'elle guettait !

Et je vois bientôt une ombre opaque sortir de cette forêt goulue, ramper vers la clairière de toutes parts, lentement, sournoisement, l'envelopper dans une étreinte de plus en plus serrée, et, finalement, l'étouffer sous elle.

(Haut-Laos.)

SOIR SUR LA GORGE.

Etroitement comprimée entre deux falaises abruptes, qui la menacent de leurs moignons rocheux perpétuellement levés sur elle, la gorge n'a jamais connu ni l'alerte jeunesse des rutilantes matinées, ni la douce vieillesse des après-midi dorées.

Le soleil ne lui adresse jamais que ses rayons impérieux, qui tombent droit et raide sur les choses comme l'œil du maître, tandis qu'il s'attarde à poser, là-haut, sur la tête de ses géoliers des rayons obliques et caressants.

Et c'est pourquoi, sans doute, en ce moment de la journée où la nature entière se revêt du même uniforme gris, la gorge me semble moins triste, moins déshéritée que tout à l'heure.

Elle voit arriver sa complice la nuit, niveleuse de toutes les inégalités.

(Chobo, Tonkin.)

SOIR SUR L'ÎLE.

J'étais venu sur cette côte qui fait face au couchant, dans l'espoir d'assister au bain de mer vespéral du soleil, et, peut-être, d'apercevoir le reflet que lance parfois, au contact de l'eau, sa couronne d'émeraude.

Et voilà qu'une grande badaude d'île est déjà venue se planter devant moi, au premier rang, pour voir le spectacle !

Et, au fur et à mesure que le soleil descend derrière elle, je crois la voir grandir, grandir, comme si elle se levait sur la pointe des pieds pour le suivre plus longtemps.

(Kep-sur-mer.)

A nos lecteurs

Notre concours de nouvelles a connu un succès inespéré : nous avons enregistré 268 participants.

Nous les remercions bien vivement d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Nous espérons que la qualité des œuvres égalera la quantité.

“CONCOURS D'HUMOUR” de la revue “Indochine”

Voici le règlement :

Article premier. — Les envois des concurrents devront parvenir à la Direction de la revue, 6, avenue Pierre-Pasquier, à Hanoi, le 15 septembre au plus tard.

Art. II. — Les participants pourront adopter les formes les plus diverses : poèmes, histoires, dessins (Ly Toét et Xa Xê entre autres), dessins suggérés, légendes de dessins, sketches, dialogues, etc..., etc..., à la seule condition que :

1° Les sujets traités s'inspirent de l'Indochine, ou se situent dans un cadre indochinois ;

2° Qu'ils soient inédits ;

3° et surtout qu'ils soient drôles.

Les textes pourront être rédigés en langue française ou annamite. Nous comptons notamment sur la verve humoristique de nos lecteurs annamites.

Art. III. — On peut concourir sous son propre nom ou sous un pseudonyme. Dans ce dernier cas, le concurrent voudra bien joindre une enveloppe cachetée donnant son nom véritable et l'indication de son adresse, ceci à

Le jury s'est mis aussitôt au travail mais, vu le nombre élevé des textes soumis, son verdict ne pourra être rendu que dans quelques semaines.

En attendant, pour vous distraire et nous aider à prouver qu'il y a en Indochine des gens d'esprit, participez au :

seule fin de nous permettre de lui envoyer éventuellement le montant de son prix.

Art. IV. — La revue « Indochine » se réserve la priorité de la publication des textes ou dessins primés.

Art. V. — Le concours est doté des prix en espèces suivants :

Un premier prix : 100 piastres ;

Un second prix : 75 piastres ;

Un troisième prix : 50 piastres ;

Dix prix de : 25 piastres.

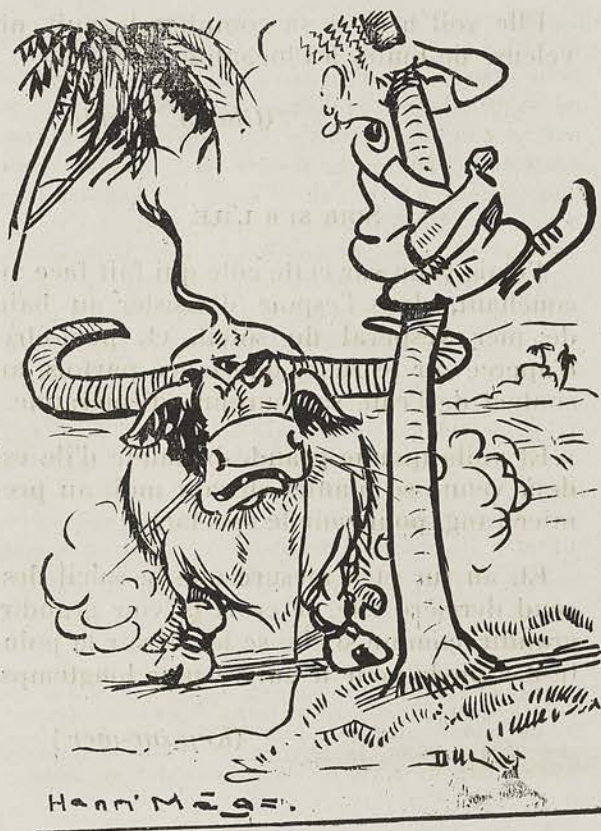
D'autres prix pourront être ajoutés sur décision du jury. Nous espérons que le nombre et la qualité des envois lui donneront cette possibilité.

Art. VI. — Les résultats du concours seront publiés dans le courant du mois d'octobre 1944.

Art. VII. — Les textes ou dessins non primés seront retournés à leurs auteurs sur leur demande.

Art. VIII. — Nul n'est chargé de l'exécution du présent règlement.

« On a souvent besoin d'un plus petit que soi. »



Défense du “Kim Vân Kiêu”

par M. R.

Le *Kim Vân K'ieu* est-il un livre immoral ? A beaucoup d'Annamites qui professent un culte passionné pour le plus célèbre des livres qui ait été écrit dans leur langue, cette question est presque un sacrilège. Le poème de Nguyễn-Du, disent-ils, repose sur la plus pure morale confucéenne (1). Le taxer d'immoralité, c'est jeter en même temps le discrédit sur une doctrine qui, malgré l'inévitable évolution des mœurs, reste une des bases les plus solides de la société annamite. C'est non seulement calomnier un grand poème, mais c'est encore faire œuvre antisociale.

La question n'est donc pas sans importance, et il faudrait, tout d'abord, la bien poser. Etymologiquement, disent les cours de morale, la morale est la science des mœurs. Un écrit ne serait donc moral ou immoral que par rapport à telle ou telle civilisation. Ne nous égarons pas sur ce mauvais chemin qui peut mener aux sophismes les plus dangereux. Toutes les grandes doctrines morales sont d'accord sur un certain nombre de points importants. A la piété filiale confucéenne, par exemple, répond le commandement catholique : « Tes père et mère honoreras... ». C'est par rapport à ce fond commun, à certaines façons quasi universelles de juger, qu'il convient d'apprécier la moralité d'un grand livre.

Mais, d'abord, qu'est-ce qu'un livre moral ? Est-ce un livre qui présente uniquement des personnages et des spectacles édifiants ? Ayons la sincérité d'avouer que si tel était le cas, un livre « moral » ne réussirait pas toujours à éviter l'écueil de l'ennui. Nous avons tous lu, ou tenté de lire jusqu'au bout, de ces redoutables récits moralisateurs, après lesquels on était tenté de conclure : « Non, vraiment, si les honnêtes gens sont à ce point assommants, on a bien des excuses à passer de l'autre côté ». L'ennui n'est jamais une réclame.

Est-ce un livre qui donne des exemples à suivre ? Oui, sans doute, mais à prendre le terme dans un sens assez élevé, et non point dans le détail. Comme dit le *Kim Vân Kiêu* lui-même : il y a les gens en général et il y a nous. Soyons francs, là encore. *Horace* est-il immoral ? Cependant, qui approuverait un frère de se vanter

cruellement devant sa sœur d'avoir tué le fiancé de celle-ci, et de tuer ensuite la malheureuse parce que sa douleur lui arrache des blasphèmes contre sa patrie ? *Polyeucte* est-il un exemple à suivre ? Quel est le prêtre de bon sens, qui, à un néophyte bouillant parlant de fracasser les idoles, ne répondrait pas : « Calmez-vous, mon ami ! » et n'expliquerait pas qu'il y a de meilleures façons de prêcher la cause du vrai Dieu ? Et pourtant, d'Horace, de *Polyeucte*, se dégagent des leçons d'une incontestable moralité. Et c'est là la seule définition qui convienne d'un livre moral.

S'applique-t-elle au *Kim Vân K'ieu* ? Oui, pour tout lecteur attentif et de bonne foi. Parmi ceux qui soutiennent le contraire, on rencontre nombre de gens qui avouent tout bonnement ne l'avoir pas lu, et n'en parlent que sur ce qui leur a été raconté, parfois par d'autres qui ne l'ont point lu davantage. Lisons ensemble pour leur répondre. Et d'abord, que disent-ils ?

« Kiêu se vend — certains même disent se prostitue — pour sauver son père emprisonné pour dettes : même dans ce saint but, le sacrifice de sa pureté est immoral ». Il est exact que le poème emploie parfois (vers 606 et 2780) l'expression : bán mình, vendre sa personne. Mais tout indique que la pauvre Kiêu, en s'unissant au misérable Mã-Giám-Sinh, croit bien faire un mariage régulier. Le poème revient à plusieurs reprises sur les cérémonies rituelles des fiançailles et du mariage (vers 624, 651-694, 872). Et lorsqu'elle est cruellement déçue, lorsqu'elle s'aperçoit qu'elle a été victime d'un aigrefin et livrée à une maison de prostitution, elle tente de se suicider. Il s'agissait donc bien pour elle d'un mariage, d'un mariage d'argent ayant pour mobile la piété filiale. Est-ce plus immoral que tant de mariages « de convenance » ou de raison d'Etat ? La morale chrétienne n'exige pas que l'on se marie par amour. Elle exige la fidélité,

(1) Il y aurait quelque peu à reprendre à cette affirmation. La morale sociale de Confucius repose sur le hiêu (piété filiale) et le trung (fidélité au prince). On ne saurait nier que, dans le *Kim Vân Kiêu* (voir vers 2506 à 2600), la conduite de l'envoyé impérial Hô-tôn-Hiên ne porte un coup assez dur au trung.

le respect du lien conjugal, en actes comme en pensées. Or, écoutez dans quels termes Kiêu parle du mariage :

... « J'aurai rang d'épouse et droit au grand deuil de chanvre et d'épine. Il faut qu'une femme fidèle reste chaste, avant toute chose ». (Vers 505.)

... « Il faut, ce me semble, que celle qui va s'unir à un époux, soit comme une fleur au pollen intact, comme le miroir parfait de la lune. Sa pureté a plus de prix que mille onces d'or. » (Vers 3093.)

Lorsque, cédant aux instances de son ancien fiancé et à l'ordre de ses parents (vers 3128), elle accepte de devenir la femme de Kim, elle estime que, pour involontaire qu'il ait été, son passé d'aventures la rend indigne de l'amour conjugal. Par respect pour le mariage, elle exige, elle obtient que leurs relations d'époux restent chastes : « Je vous ai obéi, voulant, par la soumission, être un peu votre épouse. Mais, dans mon cœur, j'ai déjà trop de honte... Celui qui m'aimerait, j'en rougirais pour lui... S'il reste encore en moi des traces de ma pureté d'autrefois, ce serait la fouler aux pieds que de céder à vos prières ».

Femme seconde de Thúc, elle exige que son mari informe la femme première, promettant de se soumettre si celle-ci exige son renvoi (vers 1511). Mariée de force à Bạc Hạnh, elle ne cède qu'aux serments les plus solennels (vers 2123) qu'il s'agit bien d'un mariage régulier, dont les cérémonies ont d'ailleurs lieu aussitôt. Evidemment, elle manque de clairvoyance et se fait prendre deux fois au même piège. Mais c'est là naïveté et non perversité.

La conception du mariage qui apparaît dans le poème, conception qui est celle de la civilisation chinoise, diffère certes de l'idée chrétienne sur le sacrement de mariage. On ne saurait dire que son exposé soit choquant ou immoral, pas plus que ne l'est, par exemple, la mention, dans la Bible, de la polygamie des patriarches.

Sans doute Kiêu n'est-elle pas un ange. Comme l'explique la prophétesse Tam-Hợp : « Elle porte en elle la passion. Sans rémission, elle reste liée par les penchants qui sont en elle ». Quand elle se trouve aux mains de l'affreux Mã -Giám-Sinh, elle a ce regret ingénu en pensant à Kim : « Que n'ai-je su que mon corps en viendrait à cette déchéance ! Fleur de pêcher, je me serais plutôt laissé cueillir par l'homme que j'aimais ». C'est bien par là que cette touchante héroïne reste humaine, que sa poétique histoire nous émeut davantage. Demeurée moralement pure au milieu des pires souillures d'une existence « de fleurs et

de lune » ne reste-t-elle pas un exemple et un espoir ?

A deux reprises, Kiêu tente de se suicider : une fois pour échapper à une vie infâme, l'autre par remords d'avoir été la cause involontaire de la mort de son bienfaiteur. On lui voit châtier durement ses ennemis. La morale chrétienne n'admet pas le suicide, fût-ce pour les plus nobles causes, et pratique le pardon des offenses. Répétons-le : la morale pratiquée par les personnages du *Kim Vân Kiêu* n'est pas — comment eût-elle pu l'être ? — la morale chrétienne. Leurs faits et gestes ne sauraient être tous copiés par des chrétiens, et même par d'autres. (Parmi les plus sincères confucéens, quel père annamite moderne accepterait de sa fille un sacrifice pareil à celui de Kiêu ?) Mais le récit de leurs actions n'est pas de nature à porter au mal, et c'est bien là le critérium de la moralité d'un livre.

Il reste un dernier grief souvent formulé : comment ne pas juger immoral un livre dont une grande partie se passe dans les « maisons vertes » ? Il n'est pas, quoi qu'on en puisse penser, immoral en soi de peindre des milieux immoraux, pas plus que n'est nécessairement moral un roman qui se déroule en milieu vertueux. Tout est dans le but et dans la manière. Qu'est, au fond, le sujet d'*Esther* ? Une brutale et peu édifiante aventure de harem, où les contemporains trouvaient à chuchoter sur « l'altière Vasthi ». Le génie de Racine a su en faire un chef-d'œuvre de grâce et de pureté que pouvaient jouer sans rougir les « demoiselles » de Saint-Cyr. Il suffit de lire le roman chinois qui a servi de base au poème de Nguyễn-Du, pour saisir tout ce que la délicatesse et la décence annamites y ont introduit, voilant ou abrégant jusqu'à les faire disparaître, à une ou deux minces exceptions près, les situations scabreuses où s'est souvent complu l'auteur chinois, gardant à ses personnages, une tenue peut-être un peu conventionnelle, mais certainement dictée par un souci de décence et de moralité.

Non, un tel livre n'est pas immoral. Ce n'est peut-être pas, suivant la formule, un livre à mettre entre toutes les mains. A de trop jeunes candidats à sa lecture, il est sage de répondre ainsi que faisaient nos mères en révisant pour nous la bibliothèque de famille : « Tu liras cela quand tu seras plus grand ». Ses héros ne sont pas à copier dans toutes leurs attitudes. Mais son climat moral est sain. Il est un enrichissement pour le cœur, comme ses vers harmonieux sont un enrichissement pour l'esprit. C'est un bon et beau livre. C'est un grand livre.

AU TONKIN

Les eaux
montent...

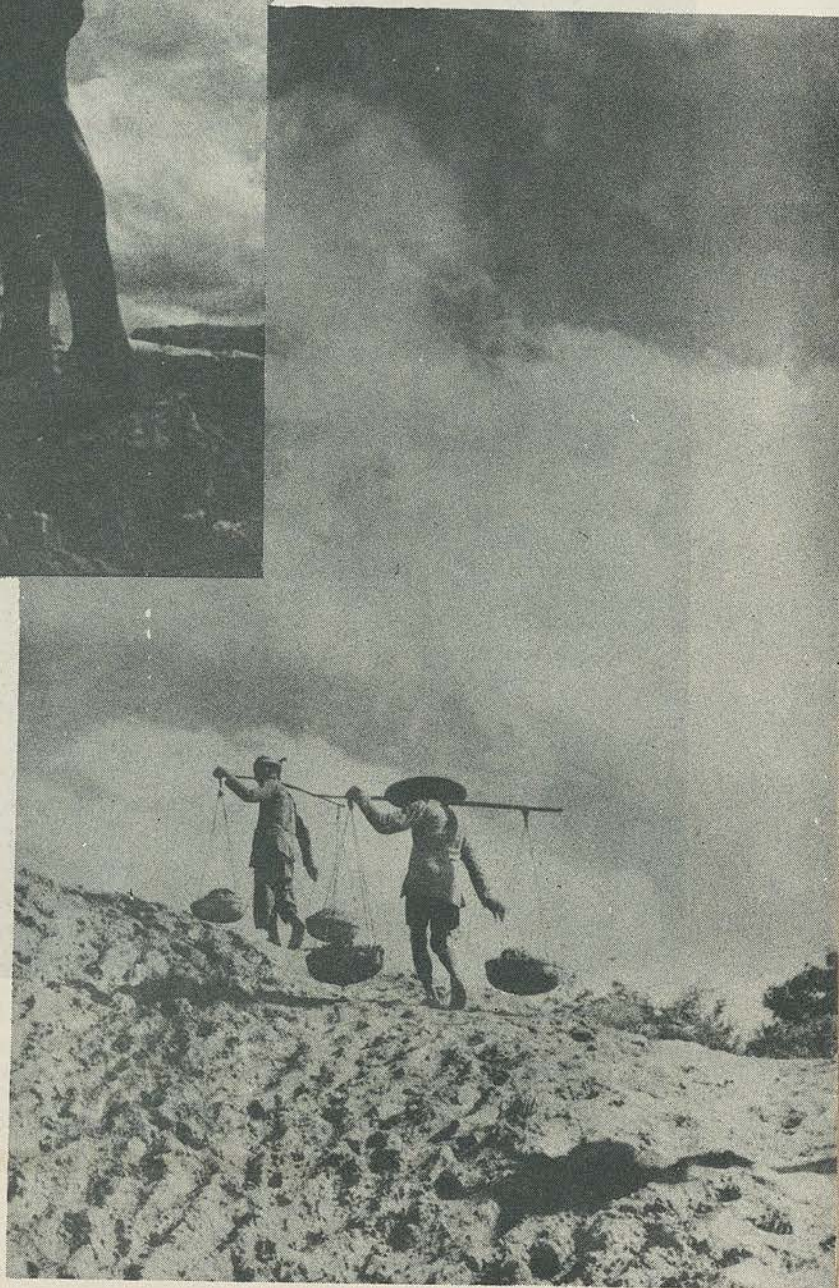
Photo C SCHMIDT



Photo LE-DUC VINH
(Primée à notre Concours
de Photographies)

... On renforce
les digues...

✍



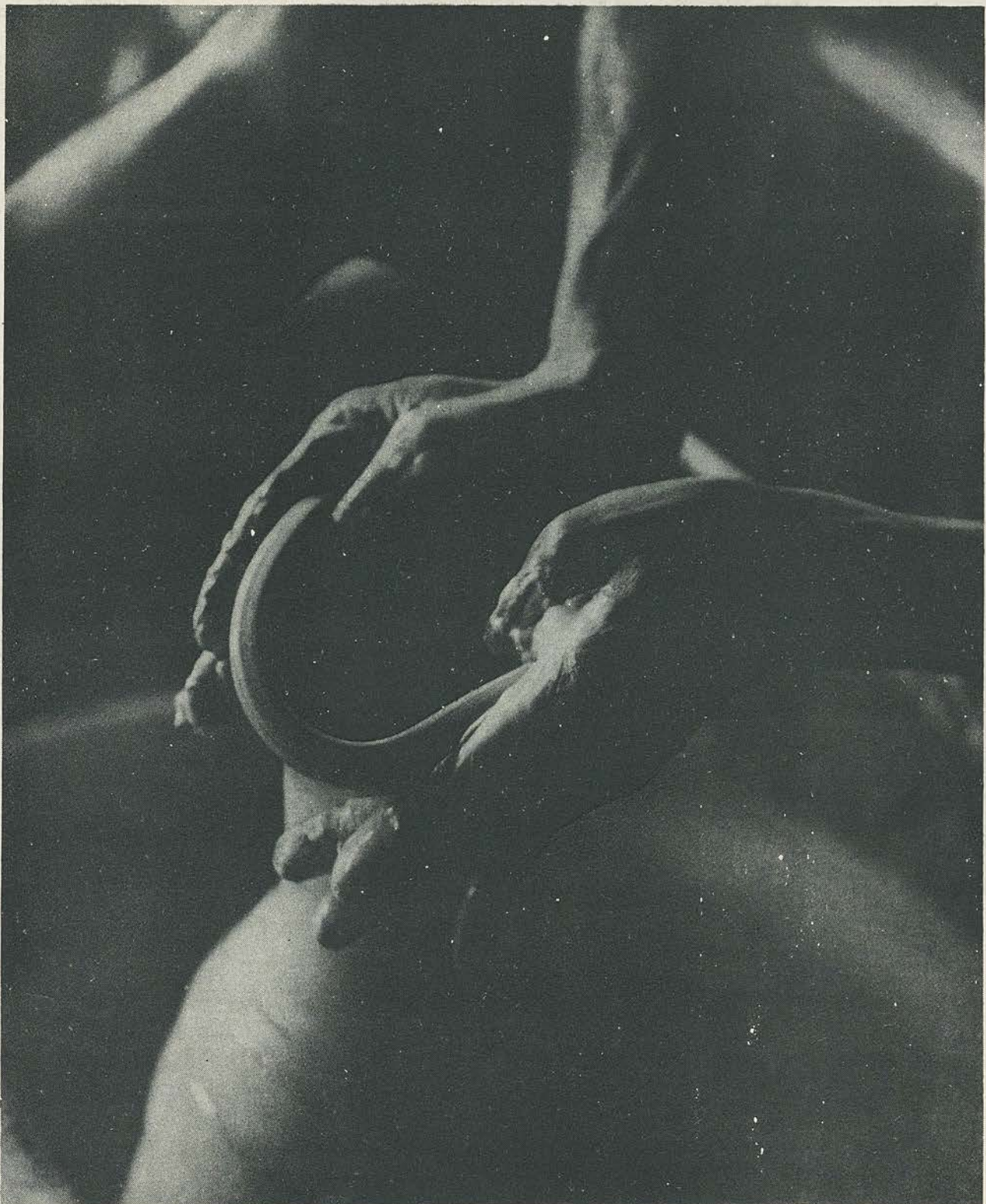


Photo J. THUSSIÉ

Les mains du potier

(Fabrication d'un vase aux Poteries de Lai-Thieu (Cochinchine)).

LA SEMAINE DANS LE MONDE

DU 17 AU 24 JUILLET 1944

Pacifique.

— Dans les airs, l'aviation navale nipponne a maintenu son activité habituelle au-dessus des différents théâtres d'opérations.

L'aviation alliée, de son côté, a bombardé les bases japonaises suivantes :

- Rabaul, le 17 juillet ;
- L'île Bougainville, le 17 juillet ;
- Yap, dans l'archipel des Carolines, les 18 et 19 juillet.

— Sur terre, les forces américaines ont, le 21 juillet, effectué de nouvelles opérations de débarquement sur la côte Ouest de l'île de Guam, située à l'extrémité méridionale de l'archipel des îles Mariannes.

De violents combats sont en cours avec les troupes de la garnison japonaise de l'île.

Birmanie.

Les opérations terrestres en Birmanie du Nord se poursuivent lentement dans les secteurs montagneux du Yunnan occidental, de la vallée supérieure de l'Irrawaddy, et du plateau d'Imphal.

Les progrès les plus marquants ont été obtenus par les troupes britanniques opérant dans le secteur d'Imphal, le long des pistes Imphal-Ukrul-Homalin, à l'Est, et Imphal-Bishenpur-Tiddim, au Sud du plateau.

Sur cette dernière, les forces alliées auraient atteint un point situé aux environs du village de Moirang, à 45 km. d'Imphal.

— Dans le secteur de Myitkyina, la situation a subi peu de changements autour de la ville toujours tenue par les forces japonaises.

— Dans le Yunnan occidental, le mauvais temps a considérablement gêné les combats qui sont en cours sur la route de Birmanie, à l'est de Lungling, ainsi que dans la région de Tengchung, à 50 km. plus au Nord.

Chine.

La résistance offerte par les forces chinoises de Chungking n'a pas permis de nouveaux développements dans l'offensive japonaise du Hunan et du Kwangtung, où de violents combats se poursuivent le long de la voie ferrée Canton-Hankéou.

La ville de Hengyang reste le théâtre des principaux combats qui se livrent actuellement dans cette partie de la Chine. L'arrivée de renforts et de blindés nippons n'a pas permis la prise de cette ville qui constitue un obstacle important pour l'achèvement de l'occupation de cette voie ferrée trans-asiatique.

Au Nord de Canton, les combats se localisent aux environs de Yingtak, située à 110 km. au Nord de Canton. L'avance nipponne dans ce secteur a de nouveau repris après une semaine de répit.

Russie.

L'offensive d'été soviétique s'est développée sur tout l'ensemble du front oriental qui s'étend du golfe de Finlande jusqu'au cours supérieur du Dniestr, sur la frontière roumaine.

Bien que des combats se déroulent tout le long de cette ligne de front, le gros des efforts de l'Armée Rouge sont dirigés actuellement contre les places fortes allemandes de Bialystock, Brest-Litovsk et Lwow qui défendent l'accès aux territoires de Pologne occupés par les Allemands.

Les lignes avancées soviétiques se trouvaient en fin de semaine, à 18 km. de Bialystock et 6 km. de Brest-Litovsk, alors qu'au Sud de ce front, la ville de Lwow envahie par les Russes, était largement dépassée au Nord par deux colonnes franchissant le fleuve Bug et progressant rapidement en direction des villes po-

lonaises de Cracovie et de Lublin, cette dernière atteinte d'ailleurs le 23 juillet.

La seconde partie de ce front, appelée « front Balte » s'étend de Bialystock jusqu'au golfe de Finlande, en longeant les frontières de Prusse Orientale, de Lithuanie, de Lettonie et d'Esthonie.

La prise de Pskov, située au Sud du Lac Peipus, est venue achever la libération de l'ancien territoire soviétique de 1939, et ouvre à l'Armée Rouge la voie d'accès à la Baltique, par le golfe de Riga.

Sur la frontière Letto-Lithuanienne, le centre ferroviaire de Dvinsk bien que toujours aux mains des Allemands, a été pratiquement isolé par suite de la coupure par les troupes russes, des voies ferrées menant à Pskov et Memel.

La prise de Poneviej, située sur cette dernière voie à 200 km. de Memel, menace d'isoler les troupes allemandes stationnées dans les pays baltes.

Plus au Sud, l'avance soviétique en direction de l'ancienne frontière de Prusse Orientale a été continuée le long de la vallée du Niemen, en dépit de l'établissement de 2 têtes de pont sur la rive occidentale du fleuve, entre Kovno et Grodno.

— Sur le front de Carélie, la frontière russo-finlandaise a été traversée dans la journée du 23 juin par les forces soviétiques qui progressent en direction d'Helsinki.

Italie.

Livourne et Ancône, deux des principaux ports de la péninsule italienne, sont tombés aux mains des Alliés après un mouvement de débordement par les ailes.

Le fleuve Arno, situé à 90 km. plus au Nord, a de plus, été traversé en plusieurs points de son cours, et la ville de Pise a été atteinte par les forces de la 5^e Armée américaine dans la journée du 23 juillet.

Les forces anglo-américaines achèvent maintenant l'occupation des dernières étendues de plaine qui les séparent de la « Ligne Gothique » rempart allemand situé sur la Chaîne des Appennins, et traversant la péninsule du Sud-Est au Nord-Ouest, au Nord de Florence.

France.

La ville de Saint-Lô, deuxième centre de communications de la Basse-Normandie, est tombée aux mains des Alliés, le 18 juillet, après cinq jours de combats ininterrompus.

La possession de ce centre qui relie les départements de la Manche et du Calvados, offre aux Alliés de nouvelles possibilités d'extension de leur tête de pont qui s'étend actuellement sur une distance de 120 km. et une profondeur d'environ 30 km.

En même temps que s'achevait l'occupation de cette ville, les forces britanniques du Général Dempsey déclenchaient une nouvelle offensive dans le secteur de Caen, avec l'appui de puissantes forces aériennes et blindées.

Le cours supérieur de l'Orne « fut franchi par les troupes britanniques dès les premières heures de l'offensive, et une avance de 10 km. amena les lignes avancées alliées aux environs des villages de Troarn, Vimont et Bourguebus, sur les routes de Pont-L'Évêque, Lisieux et Falaise.

Cette nouvelle progression alliée fut toutefois enrayée par la ferme résistance des troupes allemandes qui se regroupèrent rapidement le long d'un front circulaire s'étendant du Nord-Est au Sud-Ouest de Caen, à 12 km. de la ville.

— Dans le secteur central du front, des combats d'importance locale ont été engagés par les forces alliées en vue de réduire le saillant allemand qui

s'étend au Nord de Villers-Bocage, jusqu'en un point situé à 2 km. seulement au Sud de Tilly-sur-Seuilles.

Les villages d'Onchy, Hottot, Vendes et Grainville ont été repris par les Alliés devant une violente résistance des forces allemandes.

En Allemagne.

Un nouvel attentat contre Hitler a été commis le 20 juillet au cours d'une conférence qui se déroulait à Obersalzberg.

L'attentat aurait été organisé par un groupe d'anciens généraux de l'armée allemande.

Plusieurs membres de l'entourage d'Hitler, dont le chef de l'Etat-Major Général, ont été blessés au cours de l'explosion.

Hitler n'aurait eu que de légères brûlures.

EN FRANCE

17 juillet.

Raids anglo-américains sur Béziers.

Le bombardement de Béziers a fait 19 morts et 1.000 familles sinistrées. Un certain nombre de projectiles n'ont pas éclaté.

20 juillet.

Après le bombardement d'Arles.

Au cours du bombardement de la ville d'Arles, dans la journée du 18 juillet, les arènes antiques ont été entièrement détruites. Des bombes sont tombées dans le vieux cimetière historique connu sous le nom « les Alycamps », cimetière qui date de l'époque romaine et appartient par « l'Allée des Sarcophages » aux lieux de fouilles célèbres d'Europe.

L'église Saint-Julien, célèbre par sa façade classique du XVIII^e siècle a été gravement touchée.

Arrestation des meurtriers de Philippe Henriot.

La Milice française a arrêté samedi dernier, boulevard des Italiens, la bande qui a assassiné Philippe Henriot. Les assassins ont opposé une vive résistance mais ont été maîtrisés par les miliciens qui ont abattu le chef de la bande au moment où il cherchait à fuir. Les bandits, âgés de moins de trente ans, avaient à leur actif les assassinats de plusieurs membres de partis nationaux. L'enquête se poursuit.

Une allocution de M. Boyez.

M. Boyez, secrétaire général à la Main-d'œuvre, a prononcé une allocution radiodiffusée où il a énuméré les diverses mesures prises ou envisagées pour utiliser, au mieux des intérêts du pays, les travailleurs rendus disponibles par les événements présents : tels le déblaiement des ruines, la remise en état des ouvrages d'art et des voies de communication, la construction d'abris.

M. Boyez a conclu que l'économie des régions soumise aux événements de guerre conservera une partie de son activité.

21 juillet.

Après le bombardement de Toulon.

Dix blessés du bombardement de Toulon du 11 juillet ont succombé à l'hôpital Saint-Anne. Ces

décès portait à 706 le nombre total des morts pour l'agglomération toulonnaise.

L'action du Secours National en Normandie.

Une conférence de presse s'est tenue le 21 juillet matin au siège du Secours National au cours de laquelle M. Pilon, secrétaire général de l'Œuvre, a développé longuement l'action du Secours National en Normandie. Il a exposé qu'à la suite des bombardements, les dépôts de marchandises prévus ainsi que les autres organismes ont rapidement été mis hors d'état d'agir utilement. Après les efforts des organisations locales, le siège est intervenu avec efficacité et a décidé la création d'un échelon avancé sur les arrières du front. D'importants stocks de marchandises et de vêtements ont été distribués. Des vestiaires ont également été organisés sur les points de passage des réfugiés pour parer aux besoins les plus urgents. L'orateur a souligné enfin qu'au total plus de 60 millions de francs ont été mis à la disposition de certaines délégations.

Une allocution de M. F. Chasseigne.

M. Chasseigne, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, a prononcé le 20 juillet une allocution radiodiffusée dans laquelle il a exposé les efforts des pouvoirs publics pour améliorer le ravitaillement de la capitale.

Soulignant les difficultés auxquelles se heurtent l'arrivage et la distribution des produits le secrétaire d'Etat a mis le public en garde contre les manœuvres de ceux qui, déformant les intentions de l'Administration tentent d'exploiter la pénurie.

Faisant allusion au marché noir, l'orateur a attiré l'attention du public sur les pratiques préjudiciables pour les consommateurs.

M. Chasseigne indique les mesures prises contre les agissements des trafiquants et a précisé ses instructions dont le but est d'assurer le ravitaillement familial.

Soulignant les tentatives pour remettre en marche le transport des colis familiaux, le secrétaire d'Etat a déclaré : « Je ne veux pas négliger cet appoint et je n'ai pas le droit d'oublier que mon premier devoir est d'assurer le ravitaillement général. Je suis décidé à l'accomplir jusqu'au bout ».

Une circulaire de M. Abel Bonnard aux recteurs.

M. Abel Bonnard, ministre, secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, vient d'adresser aux recteurs une lettre dans laquelle il trace aux membres de l'enseignement leur devoir dans la période des vacances. Le ministre rappelle les circonstances tragiques dans lesquelles se trouve le pays.

« Il ne saurait être question, écrit-il, pour tous les membres de l'enseignement public de prendre tout bonnement des vacances comme d'habitude. »

M. Abel Bonnard souligne ensuite que les instituteurs depuis longtemps continuent à remplir leur devoir d'éducateurs et devancent ses intentions sur l'enseignement par correspondance, les garderies d'enfants, les œuvres sociales.

« Cela, conclut M. Abel Bonnard, permettra à l'élite des maîtres et maîtresses de se distinguer. C'est là une belle occasion qui leur permettra de montrer à la nation ce qu'ils valent en l'aidant elle-même à valoir davantage. »

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

Le devoir des Français.

Devant une nouvelle invasion qui apporte au peuple français de nouvelles souffrances ;

Devant des puissances étrangères acharnées à se combattre sans souci de nos intérêts ;

Devant des misères, que les internationaux du désordre s'efforcent d'exploiter ;

Quel est le devoir des Français ?

Former un bloc indivisible avec toute la force que donne l'union ;

S'unir derrière le Chef qui s'impose à eux et au monde — le Chef légitime, investi de pouvoirs légaux — le Chef qui s'est consacré à la France et à son relèvement — le Chef qui incarne la Patrie, apporte l'apaisement et la paix sociale.

Pour éviter :

L'ingérence étrangère dans notre politique quels que puissent être son nom et l'idéologie qui la couvre ;

Les déchirements intérieurs auxquels nous poussent les appels à la vengeance politique et à l'action partisane ;

La dictature que la confusion et le désordre ont toujours finalement provoquée dans l'histoire.

Pour défendre :

Les libertés françaises, dont l'expression doit rester exempte de toute contrainte étrangère ou partisane ; La paix sociale qu'exige le relèvement du pays, que détruirait la lutte des classes, et que la Charte du Travail fonde au contraire sur la collaboration de tous les Français ;

En Indochine, la souveraineté de la France, indispensable à l'essor du pays, inséparable de l'Union des Français et des Indochinois et de leur discipline derrière l'Amiral Decoux, représentant du Maréchal, Chef légitime de l'Etat Français.

Français,

N'écoutez pas les mauvais bergers. Ils prêchent la haine ; ils prétendent exploiter les fluctuations du conflit au profit d'ambitions personnelles.

Groupez-vous autour du Gouvernement.

Suivez le Maréchal et sa doctrine.

Écoutez la raison, le bon sens.

Seul, le Maréchal veut la Paix française et peut l'assurer.

Légionnaires,

Serrez les rangs.

Continuez votre effort derrière le Maréchal et son Représentant.

Donnez au Maréchal le réconfort de votre adhésion totale dans la tâche ingrate qu'il a acceptée.

Donnez-lui la force de votre enthousiasme, pour que le monde s'incline devant cette union des Cœurs français.

Penchez-vous vers ceux qui sont égarés ou désespérés.

Montrez-leur la voie : la voie de la Paix et du Salut.

Vive la France !

Vive le Maréchal !

(LE LEGIONNAIRE DU TONKIN du 15 juillet.)

Le courrier de M. Hixe.

Ba est un boy fort dévoué en qui M. Hixe a grande confiance. Partant en vacances, il demande à Ba de faire suivre chaque jour à Kep la correspondance.

Un, deux, trois, cinq jours se passent. Aucune correspondance ne parvient à M. Hixe.

Puis celui-ci reçoit une lettre de Ba, disant :

« Meussieu, y en a pas moyen ouvrir la boîte à lettres beaucoup plein. Meussieu pas laisser la clé. »

— Heureusement que Ba sait aussi bien lire qu'écrire, songe M. Hixe en rédigeant la réponse suivante :

« La clé de la boîte aux lettres est au fond du 3^e tiroir de mon bureau et ce tiroir n'est pas fermé à clé. »

Huit jours se passent encore, et les vacances se terminent sans que Ba transmette le courrier à M. Hixe.

Pourquoi ?

(RADIO-BULLETIN du 16 juillet.)

Autrefois sur l'Amazonie...

Un de nos lecteurs, revenant de Dalat, nous propose ce petit problème qui y faisait fureur :

Au XVI^e siècle, dans le Haut-Amazone trois explorateurs Espagnols et trois Indiens cannibales arrivent ensemble sur la rive gauche du fleuve et veulent passer sur la rive droite. Il y a là une barque qui ne peut porter que deux hommes. Quelles traversées va-t-il falloir lui faire accomplir pour que, finalement, tout le monde ait passé le fleuve, sans qu'à aucun moment, en aucun endroit, les Indiens se soient trouvés en nombre supérieur aux Espagnols, ce qu'ils auraient mis à profit pour les mettre à mort et les dévorer ?

Notre correspondant ajoute que le même problème fut essayé avec 4 Espagnols et 4 Indiens, mais que personne ne trouva la solution. Nos lecteurs seront-ils plus habiles ?

(RADIO-BULLETIN du 16 juillet.)

Voix humaine et T.S.F.

Le saviez-vous ? Un monsieur qui écoute à 1.000 km. par T.S.F. un conférencier ou un acteur, l'entend plus rapidement que celui qui, placé au balcon du théâtre, l'écoute également.

Si paradoxal que cela puisse paraître, il en est ainsi. En effet, d'une part, le spectateur du balcon, placé à 50 mètres par exemple de la scène, entend la musique ou les paroles 0^m14 après leur émission, puisque le son parcourt environ 340 mètres par seconde.

D'autre part, le microphone transmetteur étant tout près des acteurs, le son lui arrive presque instantanément. Or, les ondes hertziennes parcourent 300.000 kilomètres par seconde, l'auditeur de T.S.F. reçoit ces ondes 2 millièmes de seconde après leur émission, par conséquent un peu avant le spectateur du théâtre.

Verre élastique.

A Prague, on vient d'exposer publiquement des souliers d'été fabriqués avec du verre élastique. Le verre en question est pratiquement incassable. Les souliers peuvent être faits en plusieurs nuances.

Ces souliers n'ont pas besoin d'être cirés, brossés, quand ils sont crasseux. Il suffit de quelques coups de chiffon pour les nettoyer.

La fabrication de ces souliers de verre pour les transactions commerciales, ne se fera qu'après guerre (Trans.).

A la clinique.

— Docteur, dites-moi la vérité sans réticence, sans ménagements.

— Vous guérirez, cher Monsieur, la chose est certaine, car la statistique veut que l'on sauve un homme sur cent des malades dans votre cas.

— Eh bien !

— Vous êtes justement le centième que je soigne et... je n'en ai encore sauvé aucun.

(Extraits du Bulletin des anciens élèves de l'Ecole Supérieure des cadres de jeunesse de l'Indochine de juin 1944.)

L'humour.

La revue Indochine vient d'inviter ses lecteurs à prendre part à un concours d'humour.

Faute d'une définition précise du mot humour, qui je crois n'existe pas, on se méprend souvent sur le sens de ce vocable en le confondant avec esprit, gaucherie, ironie ou boutade.

La gaucherie est une plaisanterie assez libre et même osée ; l'esprit est le fait de s'exprimer avec ingéniosité et finesse ; nous reparlerons de l'ironie un peu plus loin ; la boutade est une saillie d'esprit isolée et courte. L'humour est personnelle, peut s'exercer quel que soit le sujet et peut être contenue dans une ligne, un chapitre ou même un volume entier.

Voici ce qu'en ont dit plusieurs auteurs.

— Plaisanterie particulière qui n'atteint pas à la finesse de l'esprit, mais qui est plus imprévue, plus soudaine, plus franche.

— Verve plus concrète que l'invention comique et relevant moins du sens commun que du sens particulier.

— La Joie et le Chagrin s'étant rencontrés la nuit, dans une forêt, s'aimèrent parce qu'ils ne se connaissaient pas et il leur vint un fils : l'Humour. (Baldensperger.)

— La langue anglaise a créé le mot humour pour exprimer cette gaité qui est une disposition du sang presque autant que de l'esprit. (M^{me} de Staël.)

— L'humour, cet esprit original qui fait le charme de certains auteurs et lui donne un cachet fortement empreint d'individualisme. (J. Ch. Cherbuliez.)

— Un paradoxe composé d'optimisme, de tempérament et de féminisme intellectuel ou réciproquement. (Jehan Rictus.)

— L'humour est moins léger que la blague et plus léger que l'ironie. Elle est l'expression profonde produite par une implacable vigueur dans la folie pure. (Gabriel de Lautrec.)

Une chose est, en tous cas, certaine, c'est que, n'en déplaise à Larousse, l'humour ne contient pas d'ironie. L'ironie étant une sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre (Larousse), n'a rien de commun avec l'humour qui n'est pas sarcastique et n'use pas du même procédé.

Hasarderai-je, après toutes ces autorités, une définition personnelle ? Humour : manière de s'exprimer, résultant d'un tour d'esprit particulier et original qui, de propos délibéré, envisage les choses d'un point de vue imprévu, ou même étrange ou baroque pour obtenir un effet drôle.

Voici comme exemple un passage du livre « Trois hommes dans un bateau (sans parler du chien) » de Jérôme K. Jérôme, dans lequel un personnage feint de se méprendre sur les intentions d'un autre personnage de quoi il résulte un quiproquo burlesque.

« Cela me rappelle l'aventure que Harris me raconta lui être arrivée un jour à Boulogne. Il nageait près de la plage, lorsqu'il se sentit brusquement saisi au cou par derrière et plongé de force sous l'eau. Il se défendit vigoureusement, mais celui qui l'avait empoigné devait être un véritable hercule et toutes ses tentatives pour lui échapper furent vaines. Harris avait fini de se débattre et songeait déjà à sa fin dernière, quand son bourreau le lâcha.

Il reprit pied, cherchant des yeux celui qui avait failli être son meurtrier. L'assassin était à côté de lui riant de tout cœur, mais à l'instant même où il vit émerger de l'eau le visage de Harris, il fit un bond en arrière et eut l'air absolument navré.

Oh ! je vous demande bien pardon, balbutia-t-il tout confus, mais je vous prenais pour un de mes amis.

Harris s'estima fort heureux que le farceur ne l'eût pas pris pour un parent, car dans ce cas il l'aurait noyé tout à fait. »

Oserai-je avancer qu'à mon avis notre meilleur humoriste fut La Fontaine avec ses dialogues de bêtes. J. CONSTANTIN.

(COURRIER D'HAIPHONG, 22 juillet.)

La mort du Commissaire Farez.

Le 30 juin à Nha-trang est mort le commissaire de la Sûreté Roger Farez, emporté en pleine force, à l'âge de 43 ans. C'est une perte irréparable pour l'Administration. Tous ceux qui l'ont connu nous comprennent. Farez était aimé et respecté de tous, surtout des Annamites. Ses obsèques ont été émouvantes et uniques dans les annales indochinoises pour un fonctionnaire de son rang. Nous pensons que cet événement doit sortir du cadre de Nha-trang. Voici, pour tous les amis qu'il comptait en Indochine, les belles paroles que prononça à cette occasion le délégué de la Légion du Khanh-hoa et que nous extrayons de France-Annam.

En lui se trouvaient réunies les vertus sur lesquelles nous désirons fonder la rénovation nationale : respect de la tradition, aspiration intelligente vers le progrès, sens élevé de la discipline et sentiment du devoir, attachement à l'idée de patrie, inébranlable foi dans les destinées de la France.

L'expression quelque peu flegmatique de son visage couvrait une vie intérieure ardente. Il avait partagé dans sa jeunesse la fougue de groupements militants ; parmi nous il était le modèle du légionnaire calme et résolu, froid mais ferme dans ses convictions. La flamme en lui restait vive et pure.

L'exercice de ses fonctions publiques lui avait donné des hommes une connaissance que son esprit critique bien équilibré lui permettait d'appliquer à l'examen et à la compréhension des problèmes sociaux et des situations politiques. Une foi chrétienne profonde et pondérée imprimait à sa pensée une certaine sérénité et gardait ses jugements de toute intransigeance.

Par la noblesse de son patriotisme et par la sûreté de ses vertus civiques, Roger Farez honorait la Légion : et dans la tristesse de cette séparation je me sens honoré de pouvoir lui rendre un tel hommage. Que ceux qu'il laisse dans la douleur veuillent bien trouver dans cette affirmation un adoucissement à leur peine.

Adieu, mon cher camarade ! Vos efforts ont pris fin mais la tâche sera poursuivie ; les légionnaires passent mais la volonté qui les anime demeure.

Grâce aux Français comme vous, la France revivra libre, grande, forte et saine.

(FRANCE-ANNAM du 17 juillet.)

LA VIE INDOCHINOISE

17 juillet.

Hanoi. — L'Amiral Decoux est allé à l'Hôpital Lannessan rendre visite à M. Rouilly, Résident de France à Phu-lang-thuong, blessé lors d'un des derniers raids aériens sur le Tonkin, et il a pu constater avec plaisir que son état de santé était des plus satisfaisants.

Au retour, l'Amiral s'est également arrêté à la clinique Saint-Paul où M. Goloubew, membre de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, est actuellement en traitement.

— Quittant Hanoi dans l'après-midi du 15 juillet, le Gouverneur Général a gagné Do-son où il désirait se rendre compte des dégâts causés par le typhon du 10 juillet et par le raz de marée qui s'en est suivi.

— Dans l'après-midi du 17 juillet, l'Amiral Decoux a réuni le Comité de l'Union locale de la Légion du Tonkin avec lequel, comme il le fait périodiquement, il désire passer en revue la situation générale de

la France et de l'Union Indochinoise, tout en confirmant ses directives générales aux légionnaires.

Au cours de ce long entretien avec les représentants de la Légion du Tonkin, l'Amiral exposa en toute objectivité à ses auditeurs la situation militaire et politique mondiale, telle qu'elle résulte des données dont il dispose.

L'Amiral rappelant ensuite que l'histoire, contrairement à ce que beaucoup croient, n'est pas un perpétuel recommencement, s'attacha à montrer à ses auditeurs la valeur certaine que garderont les principes de la Révolution Nationale en France après les bouleversements de la guerre, et la nécessité pour tous les Français, en Indochine comme en France, de les connaître et de les suivre.

Phnom-penh. — En présence de S. M. Sihanouk, du Résident Supérieur Gautier, du Capitaine de Vaisseau Ducoroy et d'une foule considérable, s'est dé-

roulée à Phnom-penh au stade Lambert une grande rencontre sportive Cambodge-Cochinchine.

En foot-ball, l'équipe du Stade militaire, champion de Cochinchine, a battu l'équipe municipale du Cambodge par 4 buts à 2.

En cyclisme, le Cambodge a brillamment remporté la victoire.

— Le 16 juillet, le Commissaire général a visité à Phnom-penh l'école du théâtre nouveau où, sous la direction de M. Porée, des jeunes gens se spécialisent dans la profession d'acteurs et s'efforcent de rénover le théâtre cambodgien.

18 juillet.

— La province de Bentre a reçu le 18 juillet, la visite du Gouverneur de la Cochinchine, qui s'est rendu successivement dans les délégations de Mocay, de Batri et de Thach-phu.

Hanoi. — L'Inspection générale des Pêches de l'Indochine vient d'inaugurer une nouvelle méthode d'aide aux pêcheurs indochinois par la location-vente de jonques de mer.

Elle projette de généraliser cette méthode dans les divers pays de la Fédération, afin d'accroître notablement notre flottille de pêche.

20 juillet.

Hanoi. — A l'occasion du 6^e anniversaire de sa fondation, l'Association pour la Diffusion du quôc-ngu au Tonkin organisera les 29 et 30 juillet prochains, au Cercle Sportif annamite, rue Charles-Coulrier, Hanoi, son Premier Congrès Pédagogique auquel participeront les délégués de toutes ses filiales ainsi que les représentants de l'Association pour l'Enseignement de l'Annamite en Annam.

Les discussions du Congrès qui se tiendra en trois séances consécutives, porteront notamment sur les méthodes d'organisation et d'enseignement susceptibles d'être adoptées par les villages annamites.

Par sa portée sociale et les importants résultats obtenus au cours des six dernières années dans des circonstances particulièrement difficiles, l'Association pour la Diffusion du quôc-ngu mérite l'appui de tous les amis du quôc-ngu et de l'Enseignement populaire.

— Le Gouverneur Général a reçu du Directeur général et du Directeur général-adjoint de la Légion le télégramme suivant :

« Vichy le 13 juillet. — Nous vous remercions des intéressants renseignements que vous nous avez fait parvenir sur la Légion en Indochine. Les sinistres de la Métropole sont reconnaissants à l'Indochine de ses nombreux témoignages de sympathie et participent eux-mêmes aux épreuves des Indochinois victimes des bombardements aériens. Nous félicitons les cinq Légions locales pour la belle somme recueillie en mai et les distributions des généreux secours. Nous vous prions d'assurer les lointains légionnaires que les Légionnaires métropolitains soutiennent fidèlement la politique de l'Unité française symbolisée par le Maréchal. »

21 juillet.

Huê. — Conformément à l'Ordonnance de S. M. l'Empereur en date du 4 juillet 1944 élevant Son Altesse Tôn-thát-Hân, ancien Régent à la dignité de Pho-Quang Quân-Vuong (prince de Pho-Quang), la cérémonie d'investiture de Son Altesse a eu lieu le samedi 15 juillet, en sa résidence privée, à 2 km. de la ville.

Hanoi. — M. le Résident Supérieur au Tonkin a procédé, le 21 juillet, à 18 heures dans les salons de l'A.F.I.M.A. à la remise de décorations et de grades de mandarinat aux organisateurs et artisans les plus méritants du Concours de l'Artisanat, et de la Saison artisanale 1943.

22 juillet.

Dalat. — L'Amiral Decoux a quitté Hanoi le 18, à la fin de l'après-midi, pour rejoindre Dalat.

Il est allé visiter les installations de la Marine à Cam-ranh, accompagné par le vice-amiral Bérenger, commandant la Marine en Indochine.

Hanoi. — Le 23 juillet 1944, le Général de Corps d'Armée Mordant, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, est atteint par la limite d'âge de son grade et passe dans la deuxième section du cadre de l'Etat-Major général des troupes coloniales.

Le même jour, le Général Aymé, commandant la division du Tonkin, est nommé général de corps d'armée, et prend les fonctions de général commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine.

26 juillet.

Au moment où le Général de Corps d'Armée Mordant passe dans la 2^e Section des cadres de réserve, ainsi qu'il a été annoncé le 23 juillet, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine lui a adressé la lettre de remerciements suivante :

N^o 2285-CM

18 juillet 1944.

MON GÉNÉRAL,

Au moment où vous allez quitter vos fonctions de Général, Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, je tiens à vous exprimer ma vive gratitude pour l'œuvre que vous avez accomplie pendant ces quarante-deux mois de commandement.

Ayant pris vos fonctions en janvier 1941 dans des conditions particulièrement difficiles, vous avez su insuffler une énergie nouvelle aux cadres et à la troupe et en vous dépensant vous-même sans compter, vous avez maintenu le moral de l'Armée à un degré élevé.

Grâce à des contacts fréquents, toujours courtois et cordiaux avec le commandement nippon, vous avez su gagner la confiance et l'estime des hautes autorités militaires japonaises. Vous avez ainsi grandement contribué à maintenir en Indochine une situation intérieure satisfaisante, réussissant à concilier dans la pratique le principe intangible de la souveraineté française avec la présence de troupes étrangères sur notre territoire. Vous avez ainsi fort heureusement secondé le Gouvernement général dans l'application des accords de défense commune conclus entre la France et le Japon.

En même temps, pleinement conscient de vos responsabilités de Commandant en Chef des forces armées, vous avez mené à bien la construction d'ouvrages puissants sur les pénétrantes les plus dangereuses pour le Delta tonkinois, surmontant dans ce domaine les difficultés sans cesse croissantes dues à l'état de guerre, l'Indochine a acquis ainsi des possibilités de résistance qu'elle ne possédait pas en 1941.

En résumé, votre collaboration m'a aidé à assurer pendant plus de trois ans la mission sacrée qui m'a été confiée, et à laquelle je n'ai cessé d'exhorter tous les Français de ce pays à participer avec moi, de conserver l'Indochine à la France, tout en guidant les populations de la Fédération dans la voie du progrès social et matériel.

Vous pouvez être assuré que le Gouvernement auquel je transmets la présente lettre par la voie télégraphique, connaîtra la part importante que vous y avez prise.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, mon Général, les assurances de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments affectueusement amicaux.

Signé : Jean Decoux.

D'autre part, le Général de Corps d'Armée Aymé, désigné pour prendre les fonctions de Général Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, a rendu compte en ces termes à M. le Gouverneur Général de sa prise de commandement.

Hanoi, le 23 juillet 1944.

A Monsieur le Vice-Amiral d'Escadre,
Gouverneur Général de l'Indochine, Dalat.

J'ai l'honneur de vous rendre compte de ce que j'ai pris ce jour le commandement des Troupes du Groupe de l'Indochine.

Je me permets de vous renouveler à cette occasion l'expression de mon entier dévouement. Je n'oublie

pas qu'au cours de nos récents entretiens vous m'avez manifesté le désir de voir s'établir une collaboration étroite et confiante entre les autorités civile et militaire ; personnellement, je ferai tout le possible pour que cette collaboration soit fructueuse à tous les échelons des deux hiérarchies.

Pendant trois ans et demi, les Troupes du Groupe de l'Indochine ont observé avec exactitude les consignes données tant par le Maréchal que par vous-même et par mon prédécesseur : travail, silence, dignité de vie. Je suis sûr que leur attitude ne changera pas.

En ce qui concerne les rapports entre les autorités françaises et japonaises, je serai heureux de maintenir et de renforcer les traditions de bonne entente qui se sont établies pendant le commandement de mon prédécesseur.

Signé : AYMÉ.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Anne-Marie, fille de M. et de M^{me} Guilloux ;
Denise, fille de M. et de M^{me} Vidal (11 juillet 1944) ;
Pham-gia-An, fils de M. et de M^{me} Pham-tang-Quang (9 juillet 1944) ;
Jean, fils de M. et de M^{me} Ragot (10 juillet 1944) ;
Eveline, fils de M. et de M^{me} Robert (10 juillet 1944) ;
Danielle, fille de M. et de M^{me} Esquerre (11 juillet 1944).
Denise, fille de M. et de M^{me} Rousselot (13 juillet 1944) ;
Guy, fils de M. et de M^{me} Krieger (14 juillet 1944) ;
Antoine, fils de M. et de M^{me} Andriani (15 juillet 1944) ;
Jean, fils de M. et de M^{me} Lemaître (17 juillet 1944) ;
Patrick, fils de M. et de M^{me} Wosiak (17 juillet 1944) ;
Alain, fils de M. et de M^{me} Mougenel (17 juillet 1944) ;
Jean-Claude, fils de M. et de M^{me} Marinelli (19 juillet 1944) ;
Denise, fille de M. et de M^{me} Reilhac (20 juillet 1944).

COCHINCHINE

Monique, fille de M. et de M^{me} Rohrbach (9 juillet 1944).
Pierre, fils de M. et de M^{me} Melin (7 juillet 1944) ;
Gilles, fils de M. et de M^{me} De Martino (8 juillet 1944) ;
Roland, fils de M. et de M^{me} Scipion ;
Michèle, fille de M. et de M^{me} Mezella ;
Lê-tich-Tuan, fils de M. et de M^{me} Lê-thuy-Tuyêt ;
Nadia-Yvonne, fille de M. et de M^{me} Schinoler (17 juillet 1944).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Paul Pretcelle avec M^{lle} Gabrielle Kagy (9 juillet 1944) ;
M. Pierre Bouchet avec M^{lle} Simone Cassagne.
M. André Labat avec M^{lle} Blanche Aviat ;
M. Yves Jegou avec M^{lle} Antoinette Saint-Jean ;
M. Pierre David avec M^{lle} Jeanne Savoyat ;
M. Albert Bouchon avec M^{lle} Cécile Carette ;
M. André Belleface avec M^{lle} Louise Baron.

CAMBODGE

M. Tran-van-Tiên avec M^{lle} Vo-thi-Nhan.

MARIAGES.

TONKIN

M. Trinh-quang-Buu avec M^{lle} Georgette Florentin (17 juillet 1944) ;
M. Jacques Baron avec M^{lle} Paulette Coulier (18 juillet 1944) ;
M. Antoine Luca avec M^{lle} Herzberg (22 juillet 1944).

COCHINCHINE

M. Robert Basquet avec M^{lle} Henriette Ester ;
M. Félix Nolet avec M^{lle} Marie Andrée ;
M. Jean Lê-huu-Nho avec M^{lle} Tran-thi-Anh.

DÉCÈS.

ANNAM

Daniel, fils de M. et de M^{me} Guillaumont (11 juillet 1944, à Dalat).
M. Jean Schmidt (11 juillet 1944).

TONKIN

M. Pho-ba-Thuan (13 juillet 1944) ;
M. Antoine Colombani (13 juillet 1944) ;
Paul, fils de M. et de M^{me} Romano (11 juillet 1944) ;
M. Joseph Collet (11 juillet 1944).
M. Emile Rousseau (17 juillet 1944) ;
M. André Phan-cao-Dang (18 juillet 1944) ;
M. Maurice Lainer (19 juillet 1944) ;
M. Albert Leroy (21 juillet 1944).

COCHINCHINE

M^{me} Nguyễn-kim-Ngoc, née Marie Dao (4 juillet 1944).
M. Nguyễn-khac-Kiêm (7 juillet 1944) ;
M^{me} Bénitte Roger née Cacheur (14 juillet 1944) ;
Colonel Fernand Sée (17 juillet 1944) ;
M. Charles Archinard (17 juillet 1944) ;
M^{me} Vo-van-Lua née Marie Gueirard (18 juillet 1944).

CAMBODGE

M^{me} Nguyễn-minh-Tam née Nguyễn-thi-Thom (9 juillet 1944).
M. Samith Binh (4 juillet 1944) ;
M. Yin Ou (23 juin 1944, à Kratié).

LES LIVRES

CŒURS VACANTS

par C. DERNENN

« ... C'est bien là, le mal dont souffrent les êtres comme les nations, ce cœur vacant qui se laisse prendre aux expériences chimériques, jusqu'à ce qu'il ait trouvé ce qui doit le remplir », tel est l'épigramme qui explique l'idée maîtresse du livre.

L'ouvrage raconte, en effet, l'aventure de quelques Français « de bonne race » qui ont connu le trouble de la pénible période d'avant-guerre, qui ont longtemps cherché leur voie, et qui finissent par trouver leur idéal dans une vie toute de droiture et de dévouement. Le roman évoque avec précision le malaise social, la gêne et la misère qui régnaient dans les classes populaires, et fait ressortir éloquemment la nécessité d'appliquer, désormais, les principes nouveaux de la Révolution Nationale. A travers ses pages

limpides et clairs, parfois vibrantes d'émotion, Claude Dervenn ne cesse de chanter avec ferveur la charité et l'union.

En outre, le livre est remarquablement écrit. Bref un bon livre.

L'édition est digne de la teneur du roman : l'impression est soignée, le texte net, la présentation sobre et élégante. L'imprimerie du *Courrier d'Haiphong* s'est distinguée.

Nous souhaitons à cet ouvrage bien écrit et bien pensé, tout le succès qu'il mérite.

Il est en vente au profit du Secours National.

LE SERVICE DES P.T.T. EN INDOCHINE

par R. DESPIERRES

L'imprimerie d'Extrême-Orient à Hanoï vient d'éditer un livre de qualité : le Service des P.T.T. en Indochine (des origines à 1940) par René Despierres, Inspecteur des P.T.T., secrétaire de la Société de Géographie de Hanoï, avec une préface du R. P. L. Cadrière.

L'auteur essaie, — comme il le dit lui-même, dans son avertissement, — de broser à grands traits l'histoire du Service des Postes et Télégraphes en Indochine. Il n'oublie pas d'évoquer la situation du service postal dans l'ancien Empire d'Annam, avant de retracer, avec netteté et précision, les travaux accomplis par l'Administration du Protectorat, et les progrès réalisés depuis bientôt un siècle. Il termine en citant le satisfécit, par lequel l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé ses félicitations au Service des P.T.T. pour son organisation actuelle et sa brillante adaptation aux exigences du jour.

Tout en faisant œuvre d'historien, René Despierres réussit pleinement à mettre en relief, le dévouement et le courage poussés parfois jusqu'à l'héroïsme, de « tous les employés du service, qui sont venus en Indochine, qui y ont lutté et souffert et dont beaucoup y demeureront à jamais ».

René Despierres sait également glisser ça et là, à travers les pages de son livre, des portraits inédits, des détails pittoresques et inattendus, donnant à son étude, une note gaie. Par ailleurs, l'ouvrage est illustré de nombreux dessins et caricatures, dont plusieurs sont très évocateurs.

Écrit d'une plume alerte et consciencieuse, *Le service des P.T.T. en Indochine* est un ouvrage qui contribuera à mieux faire connaître l'Indochine.

COURRIER DE NOS LECTEURS

~ J. H... à Saigon. — Nous regrettons, cher abonné de ne pouvoir répondre à vos diverses demandes.

Nous n'avons aucune lumière sur ces questions.

~ M. K... à Namdinh. — Un bienfait, cher Monsieur, n'est pas obligatoirement un précédent.

Nous regrettons de ne pouvoir renouveler votre abonnement gratuit. Vos récentes affaires, nous a-t-on dit, n'auraient pas été déficitaires...

~ J. L... à Dalat. — Oui, les ouvrages qui peuvent concourir pour le prix littéraire de l'Indochine doivent avoir été édités. Ils doivent avoir paru entre le 1^{er} novembre 1942 et le 31 octobre 1944. Ils doivent être déposés avant le 1^{er} novembre 1944.

~ M. P. S..., Hanoi. — Nous transcrivons votre opinion et déclarons la controverse toujours ouverte :

« Dans votre numéro du 22 juin, un de vos correspondants écrit : « c'est panés qu'il aurait fallu écrire, le mot entrecôte est du masculin ». Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte, le

genre du mot entrecôte n'est pas encore définitivement établi, Larousse et Littré en font un masculin, mais l'Académie française dans son dictionnaire, en fait un féminin ; le muet de panées n'est donc pas une faute d'orthographe ».

~ Abonné anonyme. — Même observation que pour M. P. S.

« Votre correspondant M. M... à Hanoi fait une erreur commune. Il confond « langage usuel » avec « langage correct » et « Petit Larousse » avec « Littré ».

Le « Petit Larousse » est seulement un dictionnaire d'usage (pas forcément du bon) ; nullement un manuel du bon langage. M. « Tout Le Monde » trouvant plus facile de dire « une entrecôte » plutôt qu'« un entrecôte », c'est « une entrecôte » qu'adoptera le « Petit Larousse » après une courte — trop courte — lutte.

L'Académie n'a — je le suppose — rien à faire dans ce changement. Mais eût-elle fait son choix qu'il n'y aurait là aucune raison suffisante pour opiner d'enthousiasme. Les académiciens — ne l'oublions pas — sont les premiers à se refuser à eux-mêmes les concessions qu'ils accordent parfois au grand public. M. M... malgré la permission que lui octroie l'Académie a-t-il coutume de dire « des (z) haricots » ; et, en supposant qu'il le dise couramment oserait-il faire cette liaison fâcheuse en présence... d'un académicien ?

Quant au mot « grand-mère », — s'il est vrai que l'Académie s'en soit occupée — c'est certainement à l'instigation de M. Abel Hermant, spécialiste des questions de linguistique avant même que de devenir académicien et grand rédacteur de cette grammaire de l'Académie si véhémentement controversée. Il n'a pu toutefois être question de « remplacer » l'apostrophe par un trait d'union, car seul ce dernier est et a toujours été français. En effet (c'est Abel Hermant qui l'écrit lui-même) l'adjectif « grand » était autrefois exclusivement masculin. Il fut conservé tel dans certaines locutions comme « grand-mère, grand-rue, grand-messe, grand-voile » (avec ou sans trait d'union). Plus tard, certains cuistres, ignorant du passé, imaginèrent d'intercaler un apostrophe entre les deux mots pour remplacer l'e de grande... qui jamais n'exista ».

Grammairiens, mes amis, affûtez vos couteaux, aiguisiez vos lances.

~ L. S... à Hanoi. — Le barrage dont nous avons publié la photographie dans notre numéro 203 est celui de Bai-thuong, province de Thanh-hoa (Annam).

~ E. L... 95, Hanoi. — Merci de vos remarques pertinentes. Elles confirment celles de nombreux lecteurs. Nous les transmettons à MM. Rimant et Frevat.

~ J. R... à Saigon. — Pourquoi ? parce que « mens agitat molem ». (Prière ne pas traduire : il agite une main molle.)

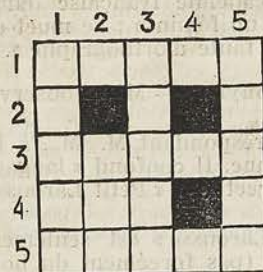
~ N. V. V... à Haiphong. — Ly Toét, dessiné par H. Mège a de longs poils au menton alors que sous le pinceau de Manh-Quynh il n'avait qu'une moustache drue ? Pourquoi ? Parbleu, à cause de la crise des lames de rasoir.

~ N. M... à Saigon. — En vérité, nous n'osons, cher lecteur. Cette plaisanterie ferait rougir un nombril au fond d'un embonpoint, selon la forte expression de M. Jean Loup.

Les mots croisés d'« INDOCHINE »

Les mots croisés "poétiques" de Georges Rimant.

N° 3. — Tonkin.



Pour corser l'intérêt de notre badinage,
— S'il est exact, du moins, qu'ainsi vous le jugez, —
Entreprenons, lecteurs, un saint pèlerinage
A travers l'Indochine, en très pieux sujets.

Personne ne voudra, céans, me chercher noise
De choisir le Tonkin comme premier arrêt,
Car, en examinant la carte indochinoise,
Ainsi qu'un chef de file, en tête il apparaît.

De l'Indochine entière il forme la synthèse :
Delta, forêt, plateaux, montagne, littoral ;
La clé de l'Union tourne dans sa mortaise,
Affirmeraient certains, d'un air très doctoral.

Permetts-moi d'adopter un ton moins dogmatique
Pour chanter, ô Tonkin, ton Delta limoneux,
Ton fleuve Rouge épais, charriant, flegmatique,
Ses flots lourds des moissons qu'ils mûrissent en eux ;

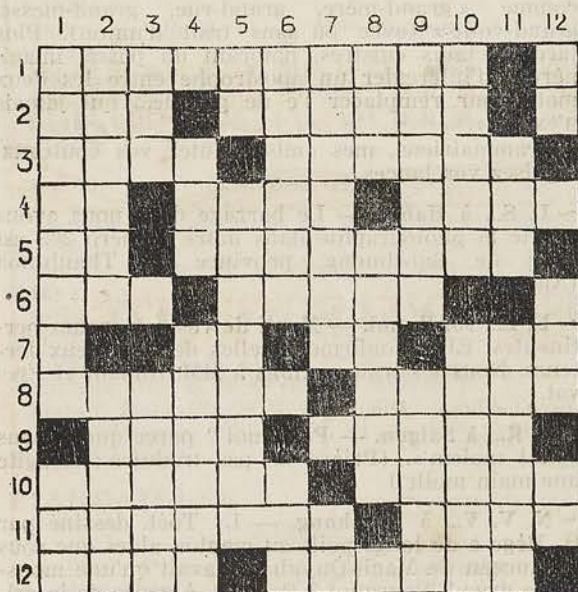
Et tes roches d'Along, ce jeu de patience
Que, sans doute, jadis en de moins petits temps,
Quelque géant sculpta de toute sa science,
Et livra pour jouet aux enfants des Titans ;

Et tes calcaires noirs, au mur infranchissable
Que l'on voit brusquement devant soi s'élever ;
Et tes grèves d'or mat, que tu tisses de sable
Pour qu'on y dorme enfin, à force d'y rêver.

Georges RIMANT.

Les mots croisés de A. Frévat.

N° 3.



Horizontalement.

1. — Merles, alouettes ou moineaux.
2. — Américain, cousin éloigné des précédents — C'est un échassier quand pierre l'accompagne.
3. — Le monstre de l'un d'eux n'était qu'un « canard » — Crier, en parlant d'un animal qui passe, à tort, pour bête comme une oie.
4. — Dans mésange — Le merle exécute ses roulades avec — Les grues qui s'y trouvent ne sont pas classées parmi les échassiers.

5. — Phonétiquement : celles de la linotte passent pour avoir peu de suite — Telle le corbeau qui perdit son fromage.
6. — Les deux tiers de la moitié d'un diptère africain — Aux pieds de nos compagnes, le veau en fait plus que le daim.
7. — Dans la première épithète de certain renard... que d'autres disent normand — Il grimpe aux arbres avec un « i » en plus — Empêche les poissons de suivre le droit chemin.
8. — Arme de Chantecler — D'eau ou de genêts est également apprécié des gourmets.
9. — Coureur australien — Offert par le rat des villes au rat des champs.
10. — Etait, au grand siècle, le rendez-vous de personnalités de haut vol — Au menu d'un grand duc.
11. — Ainsi se déplace certain décapode — L'ortolan en est un de choix.
12. — Seconde moitié d'un port où le nid de salangane est un plat recherché — Symbolisé par un oiseau de proie.

Verticalement.

1. — La chèvre ne risque pas de manger sur pied cette sorte de chou — Blanc à l'opéra, noir à l'hôtel.
2. — Désignait jadis un fissirostre à queue fourchue — On ne dit pas si le caméléon devient vert quand il en a de bleues.
3. — Phonétiquement : de la grenouille ambitieuse au bœuf — Ainsi obstrué passe pour peu éclairé.
4. — Dans un fromage de chèvre — Peut remplacer le chat à neuf queues.
5. — Entre chien et loup — Ainsi fait un animal dont on souhaite le retour de ce qu'il symbolise.
6. — Passereaux d'outre-manche... ou habitués du Palais — Deux mammifères furent témoins de l'ouverture de la note.
7. — Verlaine chante « l'essaim de ses cygnes familiers » dans son Nocturne Parisien — Moitié d'un coureur déjà rencontré.
8. — Frère du 1 du 2 horizontal — Ce qui ne risque pas d'arriver au naja avec ses lunettes.
9. — Caractère spécifique du ténia — Chien de berger... à plumes.
10. — Rongeur ayant un point commun avec le 1 du 1 vertical — Affectionne le bois vermoulu.
11. — Trois du précédent et dans le même ordre — Sur le front du cheval.
12. — Moitié d'un cheval d'enfant — Ce que l'on a envie de crier quand le rossignol s'est tu — Deux lettres d'un oiseau gai... si l'on en croit le diction

Solution des mots croisés de A. Frévat.

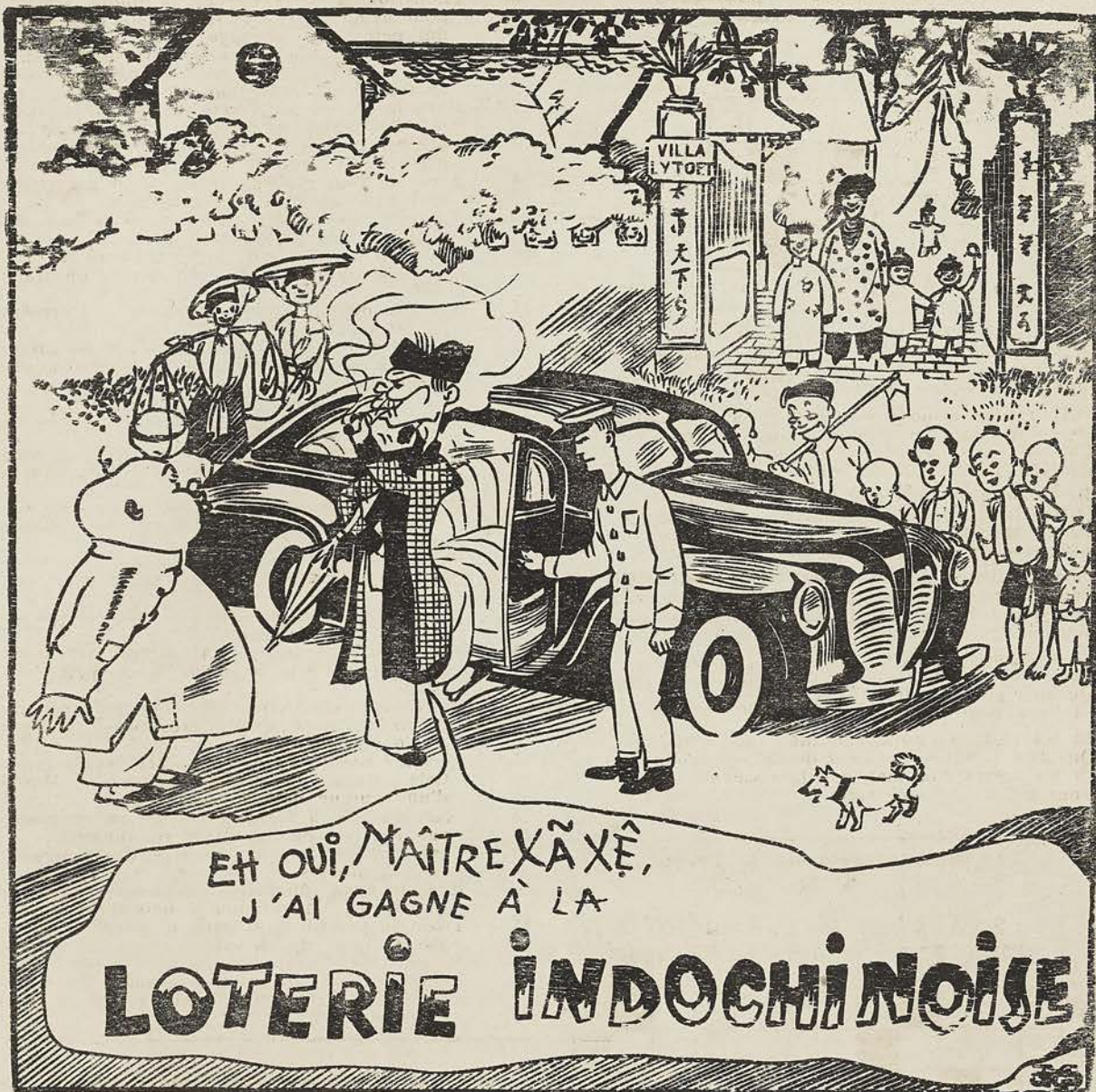
N° 2.

Horizontalement.

1. — Introduction.
2. — Mue — Ronron.
3. — Passacaille.
4. — A.G. — Guindeau.
5. — Ter — XLI.
6. — O.V. — Emoussa.
7. — Etui — Lais.
8. — Noël — Ambre.
9. — Citation — Leu.
10. — E.S. — Irlande.
11. — Erne — Sas.
12. — Or — Eveil — Pan.
13. — Danseuse — One (Poney).

Verticalement.

1. — Impatience — Od.
2. — Nuage — Toisera.
3. — Tas — Rouet.
4. — S.G. (Sacha Guitry) — Vilaines.
5. — Oaux — Trêve.
6. — Doile — Fil (d'Ariane).
7. — Unanime — Oasis.
8. — Crid — Annale.
9. — Tole — Ulm.
10. — Inlassable — Po.
11. — Eu (St Leu) — Sire — Van.
12. — Raseur — Ne



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

